

Rentrée historique !

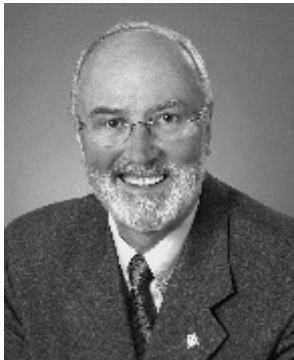
Il n'y a pas si longtemps, la fin des vacances et la rentrée scolaire marquaient pour nous un temps bien précis. La différence était importante. Le rythme de vie changeait. En communauté, nous reprenions « l'horaire régulier ». Nous devons nous ajuster au calendrier scolaire. Tout le monde a vécu des situations similaires. Certains en vivent encore. L'automne, pour un bon nombre, c'est la rentrée: à l'école ou au bureau. Pour les parents, c'est la course folle entre la garderie, le boulot et la maison... C'est la reprise des engagements dans la pastorale de notre milieu et dans toutes les associations ou organismes civils qui relancent leurs activités. La politique connaît cette frénésie également: automne chaud, grève perlée, tournante ou générale, campagne à la chefferie, élections municipales... Les médias lancent leur programmation et la LNH revient en force. Un cocktail essoufflant s'il en est ! À la fin de septembre, on est déjà exténué. Les uns râlent sur leur vie de fous, les autres soupirent après l'heure de la retraite.



Jean-René Dubé

Justement, nous y voilà! Nous bénéficions de la retraite tant attendue. Mais du même coup, notre année s'est égalisée. À part l'été qui nous autorise quelques sorties exceptionnelles, notre année est devenue grise. Tant et si bien que quand, en juin, on nous annonce l'horaire de vacances, nous nous inquiétons de la différence, si peu perceptible. Désormais pour nous, la rentrée a beaucoup moins de relief. Nous assistons, passifs, nostalgiques peut-être, à la rentrée scolaire, parce que c'est celle qui nous a le plus marqués.. Habités que nous sommes aux journées remplies, le changement est radical. Notre temps est rythmé autrement et il nous arrive de ne plus savoir le gérer. Aussi, certains événements de « rentrée » risquent de nous échapper. Surtout ceux qui ont trait à la vie de notre district et de notre Institut. Il en est un parmi d'autres qui aurait dû nous remplir d'espérance et d'enthousiasme : résultat d'une longue réflexion sur l'association.

Le 10 septembre dernier, la famille lasallienne a été convoquée à Mont-Bénilde pour le lancement de l'année pastorale. C'était « notre rentrée ». Après l'invitation de Louis-Paul qui, en introduction, nous a balancé trois verbes: VIVRE, CHOISIR et SERVIR, 12 lasalliens et lasalliennes ont signé un engagement officiel d'association avec nous. Avec les deux de la Villa des Jeunes, 14 personnes vont travailler avec nous à promouvoir le projet éducatif lasallien. Beaucoup d'autres le font aussi sans être formellement associés. Il faut le reconnaître, nous vivons un changement majeur, historique. Cette année, la rentrée lasallienne a pris une tournure prophétique. Ensemble et associés, nous choisissons de vivre pour servir, en portant le message évangélique par notre témoignage et notre engagement. Associés 2005, merci !



TÉMÉRAIRE...! NON AUDACIEUX...!

Frère Gilles Martineau, vis. auxiliaire

Non mais, le croirez-vous! Et c'est au Québec que ça se passe, non pas il y a vingt ou vingt-cinq ans, mais aujourd'hui, dès maintenant, en 2005, durant les vacances qui viennent de s'achever! Rassurez-vous, je ne rêve pas! Et une telle audace ne vient pas d'une communauté religieuse masculine ou féminine! L'offre vient d'une équipe de pastorale paroissiale de Ville Lasalle, à Montréal. Vous avez peut-être essayé de deviner! Tenez-vous bien, il s'agit d'un :

« CAMP DE JOUR DE CATÉCHÈSE »

Non mais, faut le faire! C'est loin d'être évident! Et il ne s'agit pas d'une flambée d'enthousiasme ou d'une ferveur passagère! On ne décide pas un beau matin d'organiser des camps de jeunes, pour adolescents de surcroît, sans y avoir bien réfléchi et bien mesuré l'impact sur une clientèle possible. Mais, sans doute, les responsables d'un tel projet ont-ils bien réfléchi à tout cela puisqu'ils ont lancé leur aventure il y a déjà quelques étés. Ce camp de jour de catéchèse, d'une durée de deux semaines, de 9 heures à 16 heures tous les jours, a été offert à des ados de 12 à 15 ans, avec le souci pérenne de voir les plus vieux se joindre à l'équipe de base pour transmettre désormais à leur tour acquis et engagements. Et on ne s'amuse pas dans l'eau de rose. Des thèmes, à première vue aussi rébarbatifs que la sainteté, la prière, l'eucharistie, la Bible, l'engagement, etc... sont, à tour de rôle, au programme journalier. Et toutes les places sont prises! En tous cas, il y a encore des jeunes qui en veulent et des adultes qui y croient.

Et pourtant, qui oserait douter d'un tel projet, et pour cause. Que d'objections n'élèverions-nous pas nous-mêmes si l'un de nous osait proposer une aventure comme celle-là! Il peut sembler téméraire de penser à de telles activités pour des adolescents pendant la période estivale, mais il semble, au contraire, que les ados s'ennuient souvent pendant les vacances et, à certains moments, ne savent plus quoi faire pour occuper leurs trop longues journées. Une équipe de catéchètes d'une paroisse urbaine de la ville de Montréal a osé proposer ces camps de jour aux jeunes de leur milieu. Et ça marche depuis déjà quelques étés. Bravo et chapeau!

La Bible, telle qu'elle nous est parvenue, dit-elle la vérité?

Frère Odilon Cassidy



Introduction

Quand un croyant veut apprendre à lire la Bible, qui est la Parole de Dieu, il est nécessaire de se poser certaines questions fondamentales :

- La foi est-elle un prérequis à la lecture de la Bible? Ou une conséquence de cette lecture?
- Un Dieu qui parle? Qu'est-ce à dire? Le croyant le fait-il parler parce qu'il cherche une parole divine pour justifier ses idées ou promouvoir ses projets humains? Où et quand Dieu a-t-il parlé? Parle-t-il encore à nous?
- Selon la foi, la Bible est le livre de la Parole de Dieu, un livre qui est la trace écrite de la Parole de Dieu. À quelles conditions devient-elle la Parole de Dieu? Est-elle un acte de **Révélation** de la part de Dieu?
- Il faut se poser le question de **l'inspiration** biblique...
- Selon la foi chrétienne la Bible est un livre inspiré de Dieu. Nous ne devons y trouver que des vérités, or en la lisant, nous y découvrons des erreurs que les sciences humaines dénoncent. Comment et en quel sens « **La Bible dit-elle vrai? De quelle vérité s'agit-il?** »

Voilà la question à laquelle je tenterai de répondre dans le présent article.

Le surgissement et le développement d'une parole : les événements et les expériences du petit peuple d'Israël deviennent Parole de Dieu

Je propose de découvrir ce surgissement et développement d'une parole de Dieu au moyen d'un processus historique d'un Dieu qui parle à un peuple élu à travers des interventions et des événements de sa longue histoire, plutôt que de partir d'une définition abstraite de la Parole de Dieu. À cet effet, je m'inspirerai des notes de cours du Père Normand Provencher, o.m.i. lors d'une session de formation biblique, juin 2004 : **Comprends-tu ce que tu lis?**

Le peuple d'Israël croit que son Dieu est intervenu tout au long de son histoire. Toutes ces interventions dans son histoire sont des **actions révélatrices**. Ces événements sont **interprétés par les prophètes** et reconnus dans une communauté de foi qui est elle aussi **interprétante**. Ainsi se développe progressivement une **conscience religieuse**, une façon de voir Dieu et les rapports avec lui. Cette conscience s'exprime dans des récits, des lois, des prières qui se transmettent **oralement** de génération

en génération, dans les lieux de culte, en famille. Ces interprétations des interventions de Dieu suscitent la foi en lui et sont considérées comme **Paroles de Dieu**. En somme, les interprétations des croyants ainsi que leurs paroles sont reconnues et acceptées comme la **Parole de Dieu**. Pour le petit peuple d'Israël, son expérience de foi vient d'une **écoute** assidue de son Dieu qui lui **parle** : **SHEMA (écoute) Israël**. (Dt. 6, 4-9) La parole exprime un Dieu personnel qui entretient des projets et qui cherche à établir un dialogue vivant avec le peuple choisi.

Dieu ne fait pas entendre sa parole du haut du ciel, elle ne parvient pas du ciel, toute faite. La Parole de Dieu prend l'itinéraire de la communication des humains entre eux, Dieu parle leur langage. Dans ce dialogue entre Dieu qui parle et des humains qui accueillent, la Parole du Dieu unique et vrai se fait entendre à tout

être humain qui accepte de l'écouter et de l'accueillir dans la foi. Durant plusieurs siècles la **conscience religieuse** du peuple de la Première Alliance – comprise comme Parole de Dieu – se transmet de **bouche à oreille (transmission orale)**. Quand l'écriture est inventée, la Parole de Dieu se fait **Écriture : la Torah (Loi), les Prophètes, les Écrits**. Ainsi se constitue la **bibliothèque** d'Israël qui lui permet de garder et de transmettre de façon plus sûre sa mémoire croyante. Ces **Écrits** ne transmettent pas les événements de salut ou les expériences en tant que telles, mais le message sur le sens de ces événements d'interventions divines. Lus dans la foi, ils permettent à leurs lecteurs et auditeurs de devenir les contemporains des **événements** du passé, de mieux comprendre leur présent et d'entrevoir l'avenir du projet de Dieu sur son peuple élu.

L'actualité de l'Ancien Testament (A.T.) dans le Nouveau Testament (N.T. ou Nouvelle Alliance)

Le rôle et l'actualité des **Écritures** d'Israël pour le peuple de la N.A. sont très importants. Ces **Écrits** de l'A.T. nous font connaître l'unique et vrai Dieu ainsi que son projet d'amour pour toute l'humanité. Ils nous révèlent aussi le Dieu à la fois transcendant, le Tout Autre, saint et tout proche de nous, le Dieu qui fait alliance, miséricordieux, fidèle et l'indéfectible aimant. Ces **Écrits** sont comme un **dictionnaire** à consulter pour comprendre

les **Écrits du N.T.** et demeurent pour nous toujours actuels car Jésus les a assumés et accomplis en sa personne. Le Christ ressuscité est **l'herméneute** par excellence des **Écritures**. (Lc. 24,27), **l'interprète** définitif de l'A. T. et en dégage toute sa signification, d'où l'usage liturgique que fait l'Église des **Écrits de l'A.T.**

La Parole de Dieu devient une personne humaine en Jésus de Nazareth

Nous allons maintenant nous mettre à l'écoute de cette **Parole de Dieu qui se fait chair** dans la personne de Jésus de

Nazareth. Un passage de la Lettre aux Hébreux nous dit expressément :

« Après avoir, à bien des reprises et de

bien des manières, parlé autrefois aux pères dans les prophètes, Dieu, en la période finale où nous sommes, nous a parlé à nous en un **Fils** qu'il a établi héritier de tout, par qui aussi il a créé les mondes » (Hé. 1,1-2).

Et l'apôtre Jean dans le prologue de son Évangile dit :

« La Parole a pris chair, parmi nous, elle y a planté sa tente ». (Jn. 1, 14)

Durant une trentaine d'années, Jésus de Nazareth, le fils de Marie et du charpen-tier Joseph, a vécu dans la plus grande discrétion, « progressant en sagesse et en taille, et en faveur auprès de Dieu et auprès des hommes ». (Lc. 2, 40+52) Puis vint le moment d'accomplir la mission reçue de son Père. Il quitte son village de Nazareth et parcourt villes et villages de la région de la Galilée des Nations, à la manière d'un rabbi itinérant, annonçant avec une autorité unique « l'arrivée du Règne de Dieu ». (Mc. 1,14-15) Aussitôt, Jésus est considéré par les foules comme un prophète et un sage, « même plus qu'un prophète et plus que la sagesse de Salomon » (Mt. 12, 41-42). Jésus est reconnu comme **étant de Dieu**, celui qui apporte une **Révélation** nouvelle : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens... Et moi je vous dis... » (Mt. 5,21-22+27-28+33-34...); Jésus plus grand que Moïse (la Loi).

Par des gestes, des attitudes et des paroles, Jésus annonce et inaugure en sa personne « la venue du Royaume de Dieu ». Il fait connaître Dieu qu'il appelle son « « Abba Père » avec qui il partage une intimité unique. Ce Dieu **se fait proche** des humains, surtout des plus pauvres, des petits, des marginalisés et des pécheurs. De plus il fait connaître aux humains le grand Projet d'Alliance et de

Salut que Dieu réalise en sa personne pour le salut du genre humain. Jésus accomplit fidèlement sa mission de Sauveur jusqu'au don de sa vie. Condamné à mort par les autorités religieuses et politiques, il meurt crucifié, même de l'abandon apparent de la part de Dieu son Père.

La Parole se fait silence, le silence du tombeau. Mais un jour nouveau se lève et des disciples témoignent qu'il est vivant : « Allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée : c'est là qu'ils me verront ». (Mt. 28, 10) Jésus manifeste qu'il est bien vivant, non pas comme avant sa mort, mais d'une vie nouvelle. Il est toujours le même, Jésus de Nazareth, mais devenu **Tout Autre**.

Voilà, tous les événements et gestes de la vie de Jésus, de sa naissance à sa résurrection d'entre les morts, sont **révélateurs** de Dieu et de son projet de salut sur les humains, ou **Parole de Dieu** dans une existence humaine concrète. Jésus est la présence humaine du Dieu Amour qui se donne aux humains. La Parole éternelle de Dieu s'identifie à Jésus. Il est donc la **Révélation en personne et la Vérité en personne**. Il ne s'agit pas seulement de sa personne, Jésus de Nazareth, car c'est Jésus ressuscité qui est la **Parole de Dieu** toujours vivante et actuelle par la puissance de l'Esprit du Père et de Jésus. C'est bien ce que l'apôtre Jean nous dit dans le long discours d'adieu de Jésus à ses disciples : « L'Esprit du Père et de Jésus n'apporte pas une nouvelle **vérité**, autre que celle de Jésus. Son rôle est de témoigner de Jésus (1.Jn. 5,6), d'enseigner en rappelant ce que Jésus a dit (Jn. 14,16) et de conduire les disciples vers la **vérité toute entière**. (Jn. 16,13) L'œuvre de l'Esprit intériorise chez le croyant ce que Jésus **a dit et fait**. »

Après avoir rappelé le rôle de l'Esprit dans la transmission **orale** de la Parole vivante de Jésus, il est nécessaire de rappeler le rôle unique des premiers disciples et des premières communautés chrétiennes ou les témoins de Jésus ressuscité. Les expressions de foi de ces témoins font partie de l'événement **révélateur Jésus**. Leurs expériences de foi ont donné naissance à la Parole de Jésus sauveur. Le jour de son Ascension vers le Père, commence la mission des disciples, il n'est pas absent, mais présent et agissant de façon discrète et invisible. Prolongeant la mission de Jésus ressuscité, ses disciples et les communautés chrétiennes ont donc la mission de le faire entendre et de le rendre visible dans le monde.

Avec Jésus ressuscité et le don de l'Esprit à ses disciples, la **Révélation** est totale, en somme définitive. Qu'est-ce à dire? Certes, il ne s'agit pas d'une somme de paroles et d'informations que Jésus aurait communiquées à ses disciples, mais d'une plénitude de révélation dans une personne qui est toujours vivante et dont témoignent les disciples. Dans la personne de Jésus, le **Fils bien-aimé du Père**, devenu l'un de nous, Dieu a tout donné, nous n'avons pas à attendre de nouvelles révélations, ni un troisième Testament. St. Jean de la Croix dans son ouvrage **La montée du Carmel**, déclare :

« Dès lors que Dieu nous a donné son Fils qui est sa Parole, il n'a pas d'autre parole à nous donner. Il nous a tout dit à la fois et d'un seul coup en cette seule Parole; il n'a donc plus à nous parler. Voilà pourquoi celui qui voudrait maintenant l'interroger, ou désirerait une vision ou une révélation, non seulement ferait une folie, mais ferait injure à Dieu, en ne jetant pas les yeux uniquement sur le

Christ, sans chercher autre chose ou quelque nouveauté. Dieu pourrait en effet lui répondre de la sorte : Si je t'ai déjà tout dit dans ma parole, qui est mon Fils, je n'ai plus rien à te révéler ou à te répondre qui soit plus que lui. » (Jean de la Croix, **La montée du Carmel, livre II, chap. XX**).

La **Révélation**, totale et définitive en Jésus, n'a pas fini de déployer toutes ses richesses. Dans ce sens, il y a un développement dans la compréhension de la **Révélation**. Nous ne percevons pas tout le sens des paroles et gestes de Jésus d'avant Pâques. La **Révélation de Dieu** dans l'événement Jésus, accueillie par les premières communautés croyantes, bénéficiant de la présence des témoins oculaires et d'une action spéciale de l'Esprit, s'est exprimée et s'est répandue par la prédication (le kérygme), les célébrations liturgiques, en particulier, la célébration du baptême et la fraction du pain.

Jésus n'a pas écrit. Il a formé une communauté de disciples qui ont vécu à son contact et qui ont été les « témoins » de son œuvre et de ses enseignements, de sa mort et de sa résurrection. Sous l'action de l'Esprit, ils ont saisi le sens profond de l'événement Jésus. Dans cette communauté apostolique, se développe la conscience du sens chrétien de l'existence humaine, une compréhension chrétienne des rapports entre Dieu et les humains. Cette communauté apostolique représente une grandeur normative et permanente, dans sa foi, ses attitudes et son culte. Dans les premières communautés, certains croyants se mirent à mettre par **écrit** des hymnes (Ph. 2,5-11), des résumés, des paroles et actions de Jésus, ses nombreuses guérisons et libérations et en premier le récit de sa passion et de sa mort. D'autres mirent par

écrit son enseignement, ses paraboles. L'Église apostolique a ainsi exprimé sa foi par un enseignement vivant et par sa vie – c'est ce qu'on appelle la **Tradition** et aussi par des **Écrits** qui sont des documents vérifiables. Ces **Écrits** viennent fixer ce que les apôtres et les responsables des communautés enseignaient. Les auteurs de ces **Écrits**, ne sont pas tous des témoins oculaires de Jésus, mais de la foi de leur communauté marquée par les témoins. Ces **Écrits**, quoique occasionnels et fragmentaires, représentent authentiquement la vie de foi des premières communautés chrétiennes.

La Tradition vivante et l'Écriture inspirée sont les deux modes de transmission de la Révélation de Dieu

Il nous faut maintenant bien comprendre ces deux modes de communication de la **Révélation**. Il faut situer les **Écrits** dans la **Tradition** vivante de l'Église. Cette **Tradition** déborde le sens des **Écrits bibliques**. Il revient aux **Écrits** d'être des témoignages de foi dans l'Église apostolique. L'**Écriture** ne suffit pas d'elle-même à nous faire connaître toute la richesse du sens plénier. C'est pourquoi elle doit être lue en Église et dans l'Église (la liturgie de la Parole dans l'assemblée des fidèles), sans oublier l'Esprit qui agit

Parmi ces nombreux **Écrits**, soit de l'A.T. soit du N.T., l'Église de Jésus Christ a procédé à un long discernement avant de retenir les **Écrits** qui seront reconnus comme le **canon des Écritures**. L'Église s'est reconnue dans un certain nombre d'**Écrits** qui sont devenus comme sa **charte** et non dans d'autres que nous appelons « Écrits apocryphes ». A la liste des Livres de l'A.T. (46), elle ajouta (27) Livres du N.T. De façon définitive, elle s'est prononcée sur la liste de ces Livres au Concile de Florence en 1441 et au Concile de Trente en 1546.

dans l'Église, dans les communautés chrétiennes, dans le Magistère et dans le cœur de chaque fidèle. Le texte des Écritures devient **Parole de Dieu** quand il est accueilli par le croyant qui vit sa foi dans une communauté chrétienne en communion avec l'ensemble des communautés qui constituent l'Église de Jésus Christ. La **Parole de Dieu** est un acte de Dieu par lequel il se donne au croyant, dont la **Bible et la Tradition** sont comme deux moyens de communication privilégiés.

La Parole de Dieu doit être actualisée dans l'Église (homélie)

Nous avons déjà cité la Lettre aux Hébreux « Dieu adresse sa Parole une fois pour toutes en Jésus Christ » (1,2), mais ne cesse de **l'actualiser** par l'Esprit pour que les humains puissent l'accueillir. S'il cessait de l'actualiser dans l'Église et dans le cœur des croyants, nous serions devant un beau livre religieux du passé et la **Tradition** n'aurait qu'une valeur « d'archives ». Voilà pourquoi nous ne

devons jamais dissocier **Écriture, Tradition, Église**. Les **Écritures** contiennent, d'une façon ou d'une autre, toutes les vérités nécessaires au salut en Jésus Christ.

La **Tradition** vivante ajoute à l'**Écriture**. Il se produit en elle un certain dépassement du texte scripturaire par la prise de conscience de son contenu et par l'expérience de la vie chrétienne des

croissants. Il ne faut pas isoler l'**Écriture** de la « communauté interprétante, l'Église » et se limiter à une lecture purement scientifique. La **Bible** est née de l'Église et c'est « en Église » qu'elle donne tout son sens, un peu à la manière que quelqu'un trouve « plus dans une lettre de son ami, qu'un étranger ».

La **Parole de Dieu** est confiée à l'Église et il revient au magistère actuel de **l'interpréter** officiellement. Ce magistère, exercé par le pape et les évêques unis à lui, est un « service » dans l'Église de

Jésus Christ. Mais il ne faut jamais l'oublier, comme l'affirme **Dei Verbum**, « ce service n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais il la sert, n'enseignant que ce qui fut transmis puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et la proclame aux fidèles rassemblés, y puise en cet unique **dépôt de la foi**, tout ce qu'il propose à croire comme **étant révélé de Dieu** ». (D.V. No. 10)

Essai d'une définition de la Révélation judéo-chrétienne ou de la Parole de Dieu

Ayant rappelé les principaux éléments historiques qui ont contribué au surgissement et au développement de la Parole de Dieu au sein d'un peuple choisi, nous pouvons tenter un essai de définition de la Révélation judéo-chrétienne, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

« La **Révélation** chrétienne ou la **Parole de Dieu** est :

1. L'intervention gracieuse, libre et personnelle de l'unique Dieu créateur, bienveillant et transcendant qui se communique,
2. en se dévoilant ou se faisant connaître lui-même et son dessein de salut à tous les humains,
3. pour les libérer du péché et de la mort et leur partager sa propre vie;
4. Cette intervention de Dieu s'accomplit dans une économie d'événements et de paroles,
5. de façon initiale et provisoire dans l'histoire d'Israël,
6. et de façon définitive en Jésus,
7. son Fils unique et le fils de Marie de Nazareth,
8. exprimée dans la Bible, elle est présente dans la Tradition vivante de l'Église,
9. et elle est accueillie par la foi de chaque croyant et croyante,
10. en qui l'Esprit agit. »

Le fait de l'inspiration de la Bible

La Bible et la Tradition vivante dans l'Église nous donnent accès à la Parole de Dieu. Selon **Dei Verbum** de Vatican II: « La Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit; quant à la Tradition vivante, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit Saint aux apôtres... C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment d'amour et de respect. » (D.V, No. 9) Cette autorité de la Bible vient de ce qu'elle croit « que ces Écrits ont été rédigés sous l'inspiration de l'Esprit. Elle

considère qu'ils ont Dieu comme **Auteur** et qu'il a réalisé cette œuvre en recourant à des écrivains qui sont de **vrais auteurs**, avec leur tempérament, leur culture, leur imagination littéraire, leur théologie ». (D.V. No. 11)

La Bible dit-elle la vérité?

Le moment est venu de répondre à la question posée au début de cet article : « La Bible telle qu'elle nous est parvenue, dit-elle la vérité? » Durant des siècles, les croyants ont lu la Bible avec la conviction qu'elle ne contenait que des vérités parce qu'elle était inspirée. Mais des questions surgissent avec l'avènement des sciences humaines, par exemple « l'affaire Galilée, la théorie de l'évolution de Darwin, la théorie du Big Bang... » L'archéologie et les sciences historiques ont soulevé beaucoup de questions et de doutes sur la vérité historique de la Bible. Il nous faut tenir compte de ces difficultés en se rappelant quelques principes d'exégèse biblique.

La vérité que nous devons attendre de la Bible est la vérité religieuse, c'est-à-dire celle qui regarde nos rapports avec Dieu en Jésus Christ. Ce que nous trouvons dans la Bible, c'est la vérité qui est Quelqu'un. La Révélation divine a un domaine propre, Dieu se fait connaître lui-même et son projet de salut. La Bible n'est pas un manuel scientifique qui nous expliquerait les phénomènes de la nature; ni un ouvrage historique tel que nous le présentent les historiens d'aujourd'hui; ni un ouvrage d'anthropologie, ni un ouvrage d'éthique... C'est un ensemble de Livres qui présente la foi d'Israël et des premières communautés chrétiennes. Il faut donc nous attendre à trouver la vérité de foi. Dans ce domaine, on n'y trouve pas d'erreur. En ce sens seulement, la Bible dit la vérité.

Il faut aussi tenir compte du caractère

progressif de la Révélation. Les Livres fixent la Révélation à un moment précis de l'histoire du salut. Donc la vérité de chaque texte doit être comprise en tenant compte de l'ensemble de la Révélation et de son caractère de développement progressif.

Il est aussi nécessaire de connaître les genres littéraires, la mentalité sémitique, les intentions du texte, le langage d'une époque. Ceux qui ont écrit la Bible, l'ont fait à la manière de leur époque, utilisant les images, les façons de dire, les expressions de la culture de leur temps. La façon de parler de la Bible n'enferme pas Dieu dans des formules abstraites et toutes faites. Elle préserve d'une certaine façon la liberté de Dieu, car elle le dévoile tout en le dérochant à nos yeux. Les récits imagés de la Bible permettent une distance qui n'emprisonne pas Dieu. La Bible dit la vérité, mais il est nécessaire d'apprendre à la lire, à l'écouter et à l'accueillir en Église, en particulier, lors des célébrations liturgiques de la Parole de Dieu dans les communautés chrétiennes.

Conclusions...

Le concile Vatican II par son document **Dei Verbum**, recommande le recours fréquent à la Bible dans l'exercice du ministère pastoral auprès des fidèles. (No. 24) Retenons quelques données simples d'herméneutique biblique pour que les croyants qui lisent ou écoutent la Parole de Dieu dans les célébrations liturgiques,

puissent être nourris dans leur foi et affermis par une écoute soutenue de la Parole de Dieu.

Pour terminer nous retenons trois éléments de réflexion utiles pour nous soutenir dans une écoute assidue de la Parole de Dieu :

La Bible n'est pas le Coran. Ce dernier est considéré par les musulmans comme un livre venant directement des cieux et dont il faut accueillir chaque verset comme dicté expressément par Dieu. La foi chrétienne est centrée sur Jésus Christ, Parole de Dieu, et non sur un livre. Mais la Bible est indispensable pour approfondir et vivre la foi au Christ, sans oublier la vie sacramentelle, la vie fraternelle, la prière, la solidarité avec les démunis. Nous avons besoin de lire les témoignages des croyants d'Israël et de la communauté apostolique. Nous n'avons pas à copier ce qu'ils ont cru et fait, mais à vivre leur foi en fonction des urgences de notre époque et des « signes des temps ». Lire la Bible prépare à percevoir ces signes. La Bible nous forge une mentalité qui nous rend plus attentifs à la présence de Dieu aujourd'hui dans les faits et gestes de nos contemporains. Lire la Bible c'est s'imbiber d'un esprit, de l'Esprit de Dieu.

Il y a une distance entre la Bible, un vieux livre, et nous. D'où la nécessité de l'herméneutique. C'est un leurre de croire qu'il suffit d'ouvrir la Bible pour automatiquement trouver les solutions aux défis de notre temps. Il ne faut pas faire de la Bible une idole, comme si Dieu était à notre disposition et donnait à coup sûr des réponses précises à chacun de nos problèmes. Ce n'est pas respecter la Bible

que de lui demander ce qu'elle ne peut donner. Ce n'est pas respecter Dieu que de l'enfermer dans les pages écrites d'un livre.

La Bible, un vieux livre, est toujours actuelle si les croyants la lisent et la font vivre. Dieu, comme jadis, se communique à nous de mille façons, dans les événements, la vie de nos communautés, les épreuves et les succès de nos projets. Selon la foi chrétienne, il se communique de façon unique en Jésus Christ, le Ressuscité. La Bible s'insère dans cette Parole que Dieu nous communique sans cesse et elle nous permet de reconnaître et d'identifier cette Parole dans le quotidien et la vie de nos communautés. C'est dans ce va-et-vient entre les diverses dimensions de la vie chrétienne que se découvre dans la foi, la Parole de Dieu.

Pour qu'une parole ne soit pas en l'air, elle doit devenir efficace. Il n'y a véritablement Parole de Dieu que si elle produit son effet en ceux qui la reçoivent. Elle nous transforme, elle apporte la réalité qu'elle dit et elle doit nous amener à provoquer notre propre témoignage, notre propre prise de parole. Sinon, elle retrouve sa fonction de livre ancien à étudier, ou d'objet de musée. **Nous sommes partie prenante pour que la Bible devienne Parole de Dieu.** L'étude et la lecture individuelle de la Bible est nécessaire, mais il faut qu'elle produise son effet dans la communauté qui la lit. La Parole de Dieu n'est pas une affaire personnelle. Elle nous entraîne dans une aventure d'Église, et il n'est pas encore trop tard pour s'y mettre. □

Jean-Baptiste de La Salle dans son rapport à la sainte Écriture

Frère Gilles Beaudet



Quels rapports Jean-Baptiste de La Salle entretenait-il avec les Écritures saintes dans sa vie personnelle et dans sa fondation ? À cette question se greffe une réflexion pertinente: quel héritage a-t-il laissé à ses disciples quant à l'Écriture sainte ? La première question ne semble posée que comme amorce, pour amener la réflexion qui a plus de portée pratique pour nous.

On pourrait répondre à la première question en utilisant un parcours chronologique pour constater son appropriation progressive de la Bible. Dans un premier temps, on verrait le jeune Jean-Baptiste se familiariser avec la Bible par la récitation de l'office divin aux côtés de son père ou de son aïeul¹. Excellent étudiant de latin, La Salle n'avait pas de peine à saisir le sens des textes de la Vulgate alors en usage.

On le verrait, devenu chanoine, passer six heures par jour à prier la parole de Dieu par le bréviaire ou les lectures. Cette fonction de chanoine le retiendra jusqu'à l'âge de trente-deux ans (1683) alors qu'il juge devoir privilégier, à l'instar de saint Dominique², l'animation de sa communauté à une fonction apparemment moins apostolique, celle de chanoine. On l'aurait suivi à Saint-Sulpice pour ses années de formation théologique qui lui offraient l'occasion d'assister aux leçons sur la Bible³ données soit au Collège de Navarre, soit à la Sorbonne même. L'influence de Tronson l'aura marqué : des habitudes acquises du séminaire seront par la suite insérées dans la règle des Frères. Ainsi chaque jour au séminaire, avant l'exercice de l'examen particulier, le séminariste fait, agenouillé et la tête découverte, la lecture d'une page du Nouveau Testament. Pendant l'examen proprement dit, occasionnellement il s'interrogera sur ses attitudes envers la Parole de Dieu. Par exemple : « *Examinons quelles préparations nous avons apportées pour acquérir cette science des saints et étudier la Sainte Écriture [...] Adorons-nous Jésus-Christ caché dans les caractères? Dans les difficultés qui s'y rencontrent, avons-nous eu recours à ce divin Maître ?* »⁴

¹ Blain I, 120-122.

² « Il eut un zèle ardent pour l'instruction et la conversion de ceux qui vivaient dans le dérèglement; ce fut aussi ce qui lui fit quitter l'emploi de Chanoine, dans lequel il se regardait comme peu utile à l'Église. » (MF 150,2)

³ Varela fait état de ces cours dispensés depuis le 11 novembre jusqu'à la fin d'août. Au Collège de Navarre, une première heure portait sur les Épîtres et l'Apocalypse, une seconde traitait des Prophètes. En après-midi, à la Sorbonne, une heure sur les Évangiles, et une heure sur le Pentateuque et les livres historiques. Varela cite le P. Feret, *La faculté de théologie de Paris*, t. I, p. 411 et t. III, p. 8.

⁴ L'examen particulier par Louis Tronson, copie manuscrite, ayant appartenu à Louis de LaFaye, prêtre, 1692.p. 191.

Chez Blain, ou d'autres biographes, on retrouve des moments révélateurs de son approche de l'Écriture. Le manuscrit de Reims rappelle que Jean-Baptiste de La Salle dans ses *Instructions et méthode pour se bien confesser* a joint un grand nombre de prières tirées la plupart de l'Écriture Sainte. Blain a rappelé que le Nouveau Testament et *l'Imitation de Jésus-Christ* faisaient partie de ses « uniques richesses ». ⁵

De plus, le contexte socio-historique du dix-septième siècle favorise un renouveau d'intérêt pour la Bible auquel La Salle n'est pas indifférent. Des questions de critique biblique agitent les esprits et l'œuvre de Richard Simon⁶ stimule les théologiens. Plus tard, l'ouvrage de Pasquier Quesnel⁷ fera lever des remous... les discussions qui mobilisaient les esprits cultivés autour des versions du Nouveau Testament de Mons, de Louvain, du père Amelote, et les ouvrages de Quesnel, supposent que l'intérêt pour la Bible et spécialement le Nouveau Testament atteignait un haut niveau.

Cet attrait pour la bible s'accompagne d'un retour à la doctrine des Pères du désert et aussi des Pères de l'Église. Dans l'œuvre écrite de Jean-Baptiste de La Salle, on retrouve des traces de ces divers mouvements et de

ces remous. ⁸

La bibliothèque familiale des La Salle témoigne de l'intérêt qu'on portait à la sainte Écriture, et dont les enfants auront hérité. On y trouve au moins deux ouvrages sur la Bible⁹, et quatre ouvrages traitant du Nouveau Testament¹⁰.

Si l'on veut savoir combien profondément La Salle estimait la sainte Bible, on ne trouve pas de texte confidentiel rattaché à ce thème. Nous n'avons pas de lui un exposé en rapport sauf ce qu'on peut retracer dans les *Devoirs d'un chrétien*, par exemple. Mais les formulations qu'il utilise dans ses *méditations pour les Dimanches* et pour les fêtes, ne sont pas des générations spontanées. Elles émanent de l'attitude foncière qu'il avait développée au cours des ans, depuis Saint-Sulpice jusqu'à l'établissement de sa petite communauté. S'inspirant de l'exemple de saint Jérôme, par exemple, il nous révélera en quelle estime il tenait le texte de la sainte Écriture : « Ce sont ces livres divins que doivent 'manger' (selon l'expression du Prophète) et dont doivent se remplir les

⁵ Cahier Lasallien 6, no 183, p. 171. Blain II, 177, E.

⁶ Richard Simon (1638-1712). Jean Steinman le qualifie de « l'un des plus grands critiques de tous les temps et l'un des plus grands esprits qui ait honoré l'Église de son temps. » (Jean Steinman, *Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique*, Desclée de Brouwer, 1959, p. 413)

⁷ Quesnel, *Remarques sur le Nouveau Testament*, 1693, réédité en 1699.

⁸ Voir MD 5, 1^{er} et deuxième points. « Il y en a quelquefois qui se mêlent de raisonner sur les matières de la prédestination et de la grâce, sur lesquelles ceux qui ne sont pas savants, doivent ne jamais dire un seul mot parce qu'elles sont au-dessus de leur portée; et si quelqu'un leur en parle, ils n'ont alors autre chose à répondre sinon en général : « Je crois ce que l'Église croit ». (MD 5, 1). Les « conférences » de la communauté, étaient des réunions où les frères échangeaient après avoir écouté l'Explication des Pères relativement à tel ou tel évangile du dimanche. (O.C.- RC 28-01)

⁹ *Biblia sacra vulgatae...* Lyon, C. Bourgeat 1669; et *La Sainte Bible française selon la Vulgate latine*, Pierre Frizon, 1621, 3 vol. (BLS 35, 12-)

¹⁰ Marlouat, sur les Évangiles *Harmonia evangelica*.; - *Harmonia evangelica*, de Henriët, P. Protais, 1660, Veuve Thierry.- Vingle (de) *Nouveau Testament*, 1523, Neuchastel; - Marolles, Michel de, - *Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Huré, 1660, (BJS 44, 14)

véritables serviteurs de Dieu pour en communiquer et développer les secrets à ceux qu'ils sont obligés d'instruire et former au christianisme¹¹. » Cette conviction était valable pour lui personnellement et il ne tarda pas à la rendre applicable aux maîtres qui allaient former les jeunes. Avant qu'il n'impose aux frères de porter toujours sur eux le Nouveau Testament¹², le saint prêtre de Reims aura été le premier d'eux tous à appliquer cette pratique pour lui-même.

Somme toute, lorsque Jean-Baptiste de La Salle est amené providentiellement à se faire l'animateur du petit groupe des maîtres d'école à Reims, puis aux villes des environs, il est mû par des mobiles surnaturels inspirés de l'Évangile et il arrive avec un bagage biblique déjà bien assimilé. Le leitmotiv de sa vie spirituelle et apostolique demeure ce verset de la Vulgate¹³: « Le juste vit de la foi » .

Mais on sait que la foi, comme la comprend Jean-Baptiste de La Salle, trouve sa nourriture essentielle dans la Parole de Dieu. Et les textes de formation ou les règlements qu'il donnera à sa communauté à partir de 1682, viendront confirmer que la sainte Écriture est la racine de sa foi... et le moteur actif à plein régime de son intense vie spirituelle d'union à Dieu dans le quotidien. Les consignes du *Recueil*, (autour de 1694) rappellent l'importance que le Frère ne se conduise que par « la foi et par les paroles de Jésus-Christ ».

¹¹ MF 170, 1.

¹² Blain II, p. 231 rappelle ces règlements en détail. La pratique en remonte à 1692, au temps de Vaugirard.

¹³ Justus ex fide vivit.

La Salle n'a certainement pas attendu l'année 1705 pour pratiquer l'oraison. Tronson l'avait initié à cette façon de prier si proche des méthodes de Busée, de François de Sales et restructurée par le jésuite Joseph Crasset. On le sait, c'est une prière essentiellement nourrie de Bible. La division des sujets en mystères, maximes, vertus est toute centralisée sur la moelle de l'Évangile, soit : les mystères du Christ, les maximes du Christ, les vertus du Christ.

Certes, vingt ans s'écouleront avant qu'il ne publie ses premiers ouvrages didactiques, *Devoirs d'un chrétien*, *Règles de la Bienséance et de la civilité chrétienne* truffés de passages bibliques...mais entre temps La Salle s'est abondamment nourri des textes de la sainte Écriture. Les conférences spirituelles qui réunissent les prêtres du diocèse lui fournissent aussi l'occasion de s'imprégner des richesses des saintes Écritures¹⁴.

Les années de fondation, depuis 1680 environ jusqu'à 1719, soit le reste de sa vie, témoigneront de la formation évangélique qu'il désire pour les Frères et pour leurs élèves et des moyens qu'il prend pour la réaliser.

Avant de prendre la responsabilité totale de la communauté des maîtres, dans sa propre maison, puis rue Sainte-Marguerite, puis à la rue Neuve, Jean-Baptiste de La Salle n'aura pas été tellement différent de ce qu'il fut par la suite: un priant (on sait qu'il s'enfermait la nuit au monastère près du tombeau de

¹⁴ Vialart (Félix), évêque de Châlons-sur-Marne. *Recueil des plus importants sujets de piété et de doctrine, pour servir aux conférences ecclésiastiques du diocèse de Chaalons, J. Semeuse, 1671.*

saint Rémi, patron de Reims, pour implorer les lumières du ciel sur son entreprise) et un priant branché sur la Bible. Le contact divin qu'il établissait dans ces moments se résumait dans un cri inspiré du prophète Habacuc: « Seigneur, c'est ton œuvre »... (*Domine, opus tuum*). C'est à toi d'entreprendre et de soutenir. Une telle confiance et un tel abandon ne peuvent s'alimenter que par une inspiration biblique vivifiante¹⁵. Ce qui tend à prouver qu'il avait l'habitude bien ancrée d'aller chercher dans la sainte Écriture l'inspiration profonde de ses choix.

Ces considérations permettent de nous faire une idée de la place centrale que la Bible aura eue dans la vie personnelle de notre fondateur. Cette estime pour la Parole de Dieu s'est manifestée aussi à travers ses enseignements aux frères, à travers les règles qu'il leur a recommandées et plus que tout à travers cet esprit particulier des Frères des Écoles chrétiennes qui est l'esprit de foi¹⁶. C'est une estime que le saint prêtre éducateur a cultivée jusqu'au dernier instant de sa vie.

Dans sa fondation, La Salle s'imprègne de la Bible et la monnaie à ses disciples

Au temps même de leur noviciat, les disciples de saint Jean-Baptiste se

¹⁵ « Le Seigneur m'a tout donné, le Seigneur m'a tout repris; son saint nom soit béni. » Cette réflexion du saint homme Job inspire ses choix d'abandon et de foi.

¹⁶ On peut le rappeler dès maintenant, l'esprit de foi est un esprit qui se guide et qui se conduit en tout par des maximes et des sentiments de foi tirés particulièrement de la sainte Écriture" (Recueil, 1705, De l'Esprit de foi, p. 76) La Bible demeurant la source inépuisable qui alimente la foi active.

voient remettre un Nouveau Testament qu'ils doivent porter sur eux tout le jour et tous les jours, pour « en faire quelque lecture... par respect... » Le culte que le maître porte à la sainte Écriture, il veut le transmettre au cœur de ses disciples.

Leurs actions seront animées par des vues de foi et des passages de foi, comme étant un des moyens de développer en eux l'esprit de foi, l'esprit de Jésus-Christ transmis par ses enseignements, par ses mystères, par ses exemples comme l'Évangile nous les fait connaître. Le livre du Nouveau Testament sera le maître-livre du frère : dès le matin, avant la prière il y fera quelque lecture pour se disposer à l'oraison, il le lira au début de la classe en attendant les écoliers, à tout moment propice, il nourrira son esprit des pages de ce même petit livre. Bref, tous les moments laissés libres offrent l'occasion de se retremper dans la Parole de Dieu. L'Oraison en soi, placera le frère dans une contemplation de la Parole de Dieu pour s'imbiber de la présence de Dieu, et pour apprendre à se conformer au Christ en méditant ses mystères (Bérulle aurait dit « ses états »), ses maximes, ses vertus.

Les Novices auront même la pratique d'apprendre par cœur les Évangiles propres à chaque dimanche de l'année. Dans l'une de ses méditations, le fondateur rappellera fort à propos cependant que « vous connaîtrez mieux l'Évangile en le méditant qu'en l'apprenant par cœur ». (MF 170,2)

Par une approche superficielle, ces diverses pratiques pourraient produire un simple formalisme. Mais ce n'est pas le but du fondateur. Au contraire, La Salle ne serait pas déçu que ses frères

deviennent des connaisseurs raffinés de la parole de Dieu. Le Nouveau Testament qu'il remettra à chaque novice sera choisi avec soin, ce sera la version de l'oratorien Denys Amelote¹⁷.

Ce qui j'ai dit plus haut du lien entre esprit de foi et parole de Dieu s'applique encore plus fortement au temps où la communauté se développe. Les textes surabondent qui viennent exprimer comment le fondateur veut faire de la Bible, et surtout du Nouveau Testament le livre-phare de toute leur vie et de leur mission spécifique¹⁸. Aux yeux de Jean-Baptiste de La Salle, il est essentiel que ses frères soient des affamés de la Parole de Dieu, tout en s'en faisant les dispensateurs autour d'eux. Il est important de bien cerner sa pensée à cet égard.

Il convient aussi de relever le paulinisme¹⁹ de la doctrine lasallienne.

¹⁷ Plus tard, et ce jusqu'aux années '40 voire '50, on s'en tiendra à l'édition de Bourassa et Janvier.

¹⁸ « Écoutez la Parole de Dieu avec docilité, lisez-la tous les jours avec application et saint Luc sera pour vous un apôtre de Jésus-Christ et un prédicateur du saint Évangile ». (MF 178, 3) Le Frère sera comme saint Luc, apôtre et prédicateur, à l'égard de ses propres élèves. Le fondateur encourage aussi, dans la même méditation, à lire fréquemment les Épîtres de saint Paul.

¹⁹ Georges Rigault, « Saint Paul, inspireur de la doctrine pédagogique de saint J.-B. S. » (Entre Nous, 6^e année, no 34, avril-mai-juin 1952, p. 1). Alors qu'en 2005 on cherche à mieux connaître certains aspects de la pensée lasallienne, on semble ignorer que beaucoup de traits ont déjà fait l'objet d'études fort intéressantes et bien conduites. J'oserais suggérer qu'on rassemble en un même volume, à partir des exemplaires dont disposent nos archives provinciales, les études de la Revue « Entre Nous » qui nous apporteraient un éclairage intéressant sur plusieurs dimensions de notre héritage lasallien. Il pourrait s'agir d'un ouvrage simplement photocopié à tirage limité et distribué aux seuls demandeurs intéressés. Mais l'entreprise ne serait pas vaine et constituerait une bonne documentation pour les bibliothèques de nos communautés. La revue « Entre nous » fut fondée à Lyon en 1939, exista

Varela se limitant aux citations relevées des Méditations pour les dimanches et fêtes, a calculé que Jean-Baptiste de La Salle recourt 1114 fois au Nouveau Testament, et que sur ces 1114 fois, les textes sont empruntés 414 fois aux lettres de saint Paul²⁰.

Souvent les citations semblent venir à l'esprit du rédacteur spontanément et comme de mémoire. Originant de sources variées, elles s'agencent sans difficulté sous sa plume en un tout cohérent et manifestent la maîtrise avec laquelle il avait assimilé cette parole de Dieu²¹. Ce qui peut s'expliquer vraisemblablement par une pratique assidue des textes saints. Pas étonnant qu'on lise dans une de ses exhortations « ce sont ces livres que vous devez manger... ». Ce qui sous-entend en avoir faim et savoir les assimiler pour en faire son profit spirituel.

jusqu'en 1962 et devint « Orientations » . - Sur le paulinisme de La Salle, il faut noter aussi l'appréciation du père Rayez, excellent connaisseur de la doctrine lasallienne : « Au-delà de tous les emprunts qu'on peut découvrir, il est indubitable que la source principale de la pensée du Fondateur des Écoles chrétiennes c'est saint Paul. Le recours à la doctrine de l'Apôtre est incessant dans les *Méditations* et les *Instructions* » (Rayez, *Études lasalliennes*, p. 55)

²⁰ Varela, *Biblia y espiritualidad*, p.72.

²¹ Varela étudie minutieusement la façon dont La Salle utilise la Bible et il tire cette conclusion : « La meilleure preuve que le fondateur possédait à fond la sainte Écriture c'est dans sa fidélité au sens et à l'esprit du texte, au-delà de toutes les transformations accidentelles qu'il peut lui faire subir. » (Varela, *Biblia y espiritualidad*, p. 125)

Quel héritage Jean-Baptiste de La Salle laisse-t-il à ses disciples et à moi en particulier, concernant l'Écriture sainte ? Un point intéressant et rarement mis en lumière, c'est que Jean-Baptiste de La Salle aborde le lien avec la parole de Dieu comme un lien entre amis. Ce rapport est bien mis en évidence dans les *Méditations* où La Salle parle de saint Marc, de saint Luc, de saint Matthieu, de saint Jean, apôtres ou évangélistes. « Vous pouvez avoir l'avantage d'être instruits par le même maître que saint Marc, si vous lisez souvent les Épîtres de saint Pierre ... »(MF 116,1) « Vous serez, aussi bien que saint Luc liés d'une étroite amitié avec saint Paul si vous lisez souvent ses Épîtres... » (MF 178,2) « Étudiez avec application l'Évangile de saint Matthieu dans lequel sont proposées les plus saintes maximes de Jésus-Christ... » (MF 167,2) Par l'Écriture, on va à une personne, qui est essentiellement celle de Jésus-Christ, mais qui est proférée par ses amis, ses apôtres.

Cette rencontre d'amitié est enrichissante à la fois sur le plan de la vie spirituelle et celui de la vie apostolique. Elle établit un rapport de confiance, de sympathie et de fidélité comme toute amitié. Elle déborde le niveau d'une recherche intellectuelle qu'il ne faut pas exclure mais qu'il serait périlleux d'absolutiser. On comprend que La Salle mette en garde contre un pur dilettantisme de mémorisation de textes ou d'une lecture exégétique aride de pure curiosité.

Que propose La Salle à travers quelques passages de ses écrits, sur le plan de mon propre rapport à la Bible dans ma vie de Frère ou de chrétien ? « Que vous êtes heureux de porter toujours sur vous²² le saint Évangile où sont tous les trésors de la science et la sagesse de Jésus-Christ. » (Col 2,3 - MF 159,1) En guise de conclusion, tirons quelques conséquences concrètes que nous pourrions méditer :

1. Faire de la sainte Écriture le foyer et la source de ma vie de foi et de mon expérience de Dieu. « Persuadez-vous que vous comprendrez mieux l'Évangile en le méditant qu'en l'apprenant par cœur. » (MF 170, 2) (L'un n'empêchant pas l'autre, d'ailleurs).
2. Me rendre familier de la sainte Écriture, Ancien et Nouveau Testament, par une lecture assidue et éclairée. (nourriture de base de l'oraison) (*Recueil* p. 144...)
3. N'être pas simplement un consommateur intellectuel des textes sacrés, mais faire passer dans ma vie leurs enseignements et les rayonner autour de moi. « Malheur à moi si je n'évangélise... » « Votre principal soin est-il d'instruire vos disciples des maximes du saint Évangile? »(MTR 194, 3) « nous que Dieu a appelés à vivre selon la perfection de l'Évangile » (MD 5,3)
4. Me persuader que l'Évangile, avec l'Eucharistie, est avant tout le lieu où je trouve Jésus-Christ, le maître de ma vie. (Varela p.35, citation de EMO p. 114)

Jusqu'à quel point je me rends capable de rayonner l'Évangile autour de moi tant

²² On peut transposer pour aujourd'hui : avoir toujours sous la main...

par mes connaissances rafraîchies²³ que par ma façon de le vivre ? Ne vous étonnez pas de ce questionnement, car après tout, un héritage c'est fait pour fructifier.

Les lecteurs désireux de poursuivre leur étude sur ce thème pourraient trouver une bonne source d'information dans :

Albert-Valentin, frère, *Entre Nous*, 1947, no 12, « Saint Jean-B. de La Salle et la sainte Écriture » .

Varela, Luis, F. *Biblia y espiritualidad*, Coleccion Sinite, no 10, Instituto Pontificio « San Pio X », Salamanca, 1965. 362 pp. À ma connaissance, la traduction française de cette brillante thèse n'a pas encore été réalisée.



« Persuadez-vous
que vous
comprendrez mieux
l'Évangile
en le méditant
qu'en l'apprenant
par coeur. »

(MF 170, 2)

²³ Ces « connaissances rafraîchies » ne signifient pas l'adhésion hâtive à toutes les exégèses de tendance modernisante pour se croire d'avant-garde. L'avant-garde de nos jours a souvent des relents de Renan et de Loisy du 19^e siècle! J'ai entendu sur les ondes de Radio Ville-Marie, un vendredi de juillet 2005, des horreurs d'interprétation dans la bouche d'une exégète ésotériste, professeur au Centre Saint-Pierre. J'aime mieux rester sceptique vis-à-vis de ces gourous et gourouses de la nouvelle vague. Je suis plutôt partisan de l'opinion du théologien français Paul-Laurent Carle : « Le recours pour ces 'biblistes' n'était plus le texte de l'Évangile, mais des couches rédactionnelles successives imaginées par ces quelques exégètes du « soupçon » d'après mai 68 ![...] Une démythologisation sauvage amputait l'Évangile de sa Vérité, le réduisait à n'être plus qu'un texte insignifiant. » (*Les quatre frères de Jésus*, Ed Emmanuel, 2004, p. 103).

Le Canon des Écritures

Gérard Blais, Centre biblique Har'el
Saint-Augustin-de-Desmaures

Introduction

Le but de cet article consiste à retracer l'origine du canon des Écritures. En d'autres termes : d'où vient la liste des livres que nous avons dans la Bible aujourd'hui? Cette recherche va se partager en deux : l'origine du canon de l'Ancien Testament et l'origine du canon du Nouveau Testament.

La Bible

Avant d'aborder l'histoire de ce double Canon, clarifions d'abord quelques notions. Tout d'abord le mot « Bible ». D'une façon courante, quand nous disons *Bible*, nous pensons à un gros livre qui contient l'Ancien et le Nouveau Testament. En visitant la racine de ce mot, on se rend compte qu'il n'en était pas ainsi au début.

Dès le 6^e avant JC, le papyrus était utilisé comme support de l'écriture, avant même le parchemin (peau d'animal). Or le mot papyrus se dit *bublos* en grec. Plus tard ce mot désignera le texte lui-même. La ville de Byblos au Liban s'était spécialisée dans le commerce du papyrus. La tige du papyrus était coupée en longues lisères étroites. Disposées trans-versalement

les unes sur les autres, on confectionnait des feuilles qui, collées ensemble, formaient des rouleaux. Les papyrus étaient également empilés pour former un livre (appelé codex).

Très tôt, le singulier *to biblion* (la Bible) fut utilisé maintes fois dans la LXX pour désigner le rouleau de la loi de Moïse, la Torah (Dt 28,58). Donc, du papyrus on est passé au Pentateuque, puis à l'Ancien Testament pour inclure finalement le Nouveau Testament. Aujourd'hui, on conserve la Torah, non plus sur du papyrus, mais sur un rouleau de parchemin. On fait de même pour cinq autres rouleaux (*meguillot*) : le Cantique des Cantiques, le livre de Ruth, les Lamentations, le Qohélet, et le livre d'Esther.

Quand un livre est-il sacré?

La notion de Livre *saint* se rattache à Ex 31, 18 : « Et le Seigneur donna à Moïse les deux tables du témoignage, tables de pierre écrite du doigt de Dieu. » Selon une tradition, c'est Moïse qui écrivit les tables de la Loi (Ex 34,1), selon une autre, c'est le Seigneur lui-même (Ex 34,1). Quoi qu'il en soit, lorsque Josué fut nommé comme successeur et que Moïse fut sur le point de mourir, il dit : « Prenez le livre de cette Torah et placez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu. » (Dt 31,224) En déposant dans l'arche le rouleau des cinq livres de Moïse, on reconnaissait le caractère sacré de ce texte.

Par la suite, la Torah eut une valeur normative pour le peuple d'Israël. L'histoire nous apprend que même certains groupes n'ont jamais reconnu à d'autres livres

une sainteté analogue à celle du Pentateuque. Parmi ceux-ci on peut nommer les Samari-tains et les Sadducéens. Disons un mot de chacun.

Les Samaritains

Après le schisme du Royaume d'Israël à la mort de Salomon, les dix tribus du Nord avaient érigé un lieu de culte au mont Garizim alors que le Sud célébrait le culte au Temple de Jérusalem. Cette dispute entre Jérusalem et Garizim qui remontait à 800 avant J.C. a laissé des traces dans le NT, en Jean 4,20, dans la célèbre discussion entre Jésus et la Samaritaine. Sur le plan scripturaire, les Samaritains n'ont jamais accepté comme « canon » que le Pentateuque. Cette limitation laisse entendre qu'ils firent ce choix avant la « canonisation » des Prophètes (200 av. J.C.) Aujourd'hui, la minuscule communauté samaritaine de Naplouse montre avec fierté une version du Pentateuque qui, selon des spécialistes, daterait du 14^e siècle.

Les sadducéens

Pour une raison différente, les Sadducéens (la classe sacerdotale) n'acceptaient également que la Torah comme livre saint. Ces derniers rejetaient toute nouveauté dans les croyances et dans les rites. Puisqu'ils contrôlaient les activités au Temple, ils n'aimaient guère les nouveautés liturgiques ! Flavius Josèphe nous précise que « les Pharisiens avaient introduit dans le peuple beaucoup de coutumes qu'ils tenaient des anciens, mais qui n'étaient pas inscrites dans les lois de Moïse. Pour cette raison, la secte des Sadducéens soutenait qu'on ne devait considérer comme lois que ce qui était écrit, et qu'on n'était pas tenu d'observer ce qui étaient seulement transmis par la tradition.»²⁴ La tradition à laquelle fait allusion Flavius réfère à la tradition orale contenue dans la Michna. La Michna est le premier cercle de commentaires de la Torah initiés par Hillel et Shammaï et d'autres rabbins entre -10 et 200. A la Michna vint s'ajouter la Guemara (un deuxième cercle de commentaires entre 200 et 500) jusqu'à la codification finale dans le Talmud. Selon les Pharisiens, cette tradition orale (codifiée plus tard) faisait partie de la révélation divine reçue par Moïse au même titre que la Torah.

Dans les évangiles, on se rend compte de cette divergence d'opinion entre les Pharisiens et les Sadducéens lors d'une discussion sur la résurrection des morts (Marc 12,26). Jésus argumente avec les Sadducéens uniquement à partir de la Torah alors qu'il aurait été plus facile de procéder à partir des Prophètes. La raison est évidente : les Sadducéens n'acceptaient que l'autorité de la Torah.

Il y a canon et Canon

Dans ce contexte, comment donc le canon de l'Ancien Testament s'est-il constitué ? Encore une précision : le mot « canon ». Quelle est la similitude entre un canon de fusil, le canon des Écritures et la canne à sucre ? Les trois réfèrent à la

²⁴ Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, XII, 297.

même chose: quelque chose de droit, comme un roseau. En grec (*kanon*) comme en hébreu (*Qané*), le mot désigne une tige de roseau, tige qui servait d'instrument de mesure. Employé au sens figuré, le mot *canon* signifie « règle », « norme », « idéal ».

Pour les philosophes, le canon devient la norme pour connaître ce qui est vrai ou faux; pour l'esthéticien, ce sont les critères de beauté. Dans l'Église, le mot « canon », largement utilisé, indique tout ce qui est normatif pour la vie chrétienne (Ga 6,16). C'est ainsi qu'on parle du droit *canon* (ensemble des règles qui régissent la vie de l'Église), du *canon* de la messe (partie invariable d'une célébration eucharistique) ou de la *canonisation* (long procès pour vérifier la rectitude de la vie des saints).

Le mot « canon » est une appellation chrétienne et non juive. Origène (3^e siècle) est le premier à utiliser l'adjectif *canonique* appliqué aux Écritures Saintes. A partir du 4^e siècle, Athanase d'Alexandrie parle couramment du « canon des Écritures », pour désigner la liste des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ledit canon rassemble donc la liste des livres qui feront autorité comme règle de foi et des mœurs de l'Église. Le canon des Écritures répond ainsi à un double besoin: conserver des textes et observer leur contenu. Le canon ne se préoccupe pas seulement d'établir une liste mais aussi de fixer des balises.

Au niveau de la conservation, s'est posée une question épineuse: quels livres fallait-il garder dans cette liste? La Bible actuelle est loin d'inclure la totalité des œuvres littéraires nées du judaïsme et de l'Église primitive. Le judaïsme a produit des centaines de textes et le christianisme ne compte pas moins de 5,500 manuscrits. Sur quels critères fallait-il s'aligner pour faire une sélection dans une masse aussi considérable de manuscrits et établir le canon de la Bible?

Le Canon de l'Ancien Testament

La constitution du canon de l'AT est complexe. L'Église catholique accepte 46 livres. Les protestants et les Juifs n'en reconnaissent que 39. Pourquoi cette différence? L'explication classique réside dans le fait que les Juifs suivent le canon palestinien fixé à Jamnia, avec une liste de livres écrits uniquement en hébreu; les catholiques, par contre, suivent le canon alexandrin de la Septante (LXX), incluant des livres qui n'existent qu'en grec.²⁵

De quels livres s'agit-il ? A défaut d'une liste, Ben Sirach le Sage (-130) nous en fournit la division. Après avoir indiqué, dans son prologue, qu'il traduisait en grec un ouvrage que son grand-père avait écrit en hébreu, le Siracide parle d'une division tripartite des livres saints: la Loi (*Torah*), les Prophètes (*Neviim*) et « autres écrits » (*Ketouvim*). En réunissant les trois lettres TNK, on obtient le mot TaNaK. La Tanak, c'est l'ensemble de la Bible hébraïque.

²⁵ Cette explication n'est pas absolue car certains livres, qu'on disait n'avoir existé qu'en version grecque, ont aussi existé en hébreu. Exemple : Siracide, Judith, I Maccabées. Le cas du Siracide est intéressant. On a retrouvé dans la Gueniza du Caire (entre 1896 et 1900) ainsi qu'à Qumran, des fragments du Siracide... en hébreu. Pourtant, le canon juif ne l'a pas retenu !

La Loi (Torah)

On s'entend pour dire qu'un premier canon a été élaboré pendant l'Exil (587-537). La première section (*Torah*) n'a pas fait problème. La *Torah* (ou Pentateuque) a toujours été considérée comme le cœur du judaïsme. Là-dessus, l'unanimité est totale autant chez les Pharisiens, les Sadducéens, les Samaritains et même les Ébionites, une secte judéo-chrétienne du 2^e siècle.

Les Prophètes (Neviim)

En ce qui a trait au deuxième bloc, les Prophètes, ça devient plus complexe. Philon d'Alexandrie (né en -15) mentionne la Torah des milliers de fois dans ses écrits, mais très peu souvent les autres livres. La lecture des Prophètes semble avoir connu une certaine vogue lors de périodes de persécution. Ben Sirach, lorsqu'il fait l'éloge des personnes célèbres, indique (48,25) comment Isaïe « annonçait des événements à venir jusqu'à l'éternité et les choses cachées avant qu'elle n'advinsent ». C'est ainsi que les Prophètes furent associés à la sainteté de la Torah.

A ce groupe de livres, il faut ajouter qu'un certain nombre de livres qui auraient pu entrer dans cette section ont été perdus. On peut citer le « Livre du Juste » dont il est fait mention dans Josué 10,13 ainsi que dans II Samuel 1,18.

Les milieux qui avaient associé les livres des Prophètes à la sainteté de la Torah ne semblent pas s'être limités à ces deux catégories. A cet égard, il est intéressant d'aller voir du côté de Qumrân, sur les bords de la Mer Morte. Quels livres sacrés lisait-on à Qumrân? On lisait les cinq livres de la Torah, Isaïe, Jérémie, Ézéchiël, Daniel, les petits prophètes et les Psaumes. On avait une prédilection pour Isaïe, les Psaumes et le Deutéronome.

Les Écrits (Ketouvim)

La constitution de la troisième section (les Écrits) a été nébuleuse. Il est très difficile de savoir ce qu'elle contenait au temps de l'Exil. Flavius Josèphe (en 93) parle de 22 livres: 5 livres de la Loi, 13 livres des Prophètes et 4 autres livres, qu'on croit être les Psaumes, le Cantique des Cantiques, les Proverbes et Qohélet. A Qumrân toujours, on a retrouvé des traces non seulement des livres « canoniques » mais aussi d'un grand nombre d'autres écrits qu'on appelle « intertestamentaires », mais on ne sait pas si on les utilisait comme simples livres d'histoire ou comme histoire « sainte ». ²⁶ Et puis, que sont devenus un certain nombre de livres dont il est fait mention dans cités dans l'AT, comme « Les Mémoires de Néhémie » (2 M 2,13), les « Annales des Rois d'Israël » (I R 14,19), les « Annales des rois de Juda » (I R 14,29), les « Annales de David » (I Ch 27,24)? Auraient-ils été détruits lors des grandes catastrophes de -722 et - 587 ?

Deux langues

Pour compliquer encore les choses, il faut savoir que, deux siècles avant l'ère

²⁶ André Paul, *La Bible avant la Bible, La grande révélation des manuscrits de la mer Morte*, Éditions du Cerf, 2005, 266 pages.

chrétienne, les communautés juives lisaient la Bible dans deux langues: l'hébreu et le grec (LXX). Or, le canon alexandrin (grec) ne correspond pas au canon palestinien (hébreu). Le canon grec est plus long que le canon hébreu. Ajoutons encore que des dissensions existaient entre les Sadducéens et les Pharisiens sur le contenu même des Écritures hébraïques. Les prêtres n'acceptaient que la Loi écrite tandis que les rabbins acceptaient également la Loi orale (*Michna*).

Le Canon de l'AT: des « livres qui souillent » !

Une vingtaine d'années après la destruction du Temple, soit vers les années 90-100, des rabbins se réunirent à Jamnia, en Judée. Les Sadducéens étant disparus avec la chute du Temple, l'assemblée était constituée de Pharisiens. Lors de cette réunion, ils discutèrent du statut de deux livres : le Cantique des Cantiques et le Qohélet. Or, un témoin de cette réunion, R. Shiméon ben Azzai, dit dans la Michna : « Je tiens en tradition de la bouche des 72 anciens que le Cantique des Cantiques et Qohélet *souillent les mains* ». ²⁷

L'expression « souiller les mains », en parlant d'un livre, signifie qu'après l'avoir touché, il faut se laver les mains. Le passage du profane au sacré impose de se purifier; l'inverse aussi. Cette expression un peu étrange signifiait qu'on devait manipuler certains livres avec le plus grand respect. Il est notoire qu'on ne touche jamais le texte de la *Torah*. Lors de la lecture à la synagogue, on utilise un *yad*, une main en métal avec l'index pointé sur le texte.

Une des conséquences du caractère sacré des Écritures en sera leur préservation. En temps normal, la Torah est déposée dans une armoire luxueuse appelée « arche d'alliance ». Par contre, si elle est défectueuse, on ne la détruira pas, mais on va la déposer dans une autre armoire appelée « *gueniza* ». ²⁸ Il est écrit dans la Michna : « Toutes les Écritures Saintes, on les sauve à l'approche de l'incendie, que l'on lise en elles ou qu'on ne lise pas en elles. En quelque langue qu'elles soient écrites, elles requièrent la *gueniza*. » Il est même prescrit d'enfreindre le repos sabbatique pour préserver une Torah d'un incendie, par exemple.

« Toutes les Écritures Saintes... » A cette époque, des livres chrétiens commençaient à parler de leurs propres écrits (les Évangiles) en terme aussi de livres sacrés. Un Juif devait-il aussi les sauver en cas d'incendie? Il y avait des pour et des contre. Le fait aussi que les chrétiens s'étaient appropriés les Écritures des Juifs accéléra le processus de canonisation des textes. Sans entrer dans les dédales de ce processus, on peut dire, en résumé, que les Pharisiens de Jamnia s'étaient tenus à deux règles : il fallait que les écrits soient hébreux et qu'ils aient été écrits avant une certaine date.

Les Pères de l'Église

Les Pères de l'Église eurent le choix entre ces deux canons: le canon palestinien (canon court) ou le canon alexandrin (canon long). Puisque les évangiles furent écrits en grec, les premiers chrétiens eurent tendance à utiliser plutôt la LXX pour la lecture de l'Ancien Testament. Cette habitude ne fut pas sans conséquences.

²⁷ Yadaïm III, 5

²⁸ Shabbat 16, 1

Prenons le cas de saint Matthieu, le plus juif des quatre évangélistes. Matthieu, dans son souci de marquer l'accomplissement des Écritures, fait souvent référence à l'AT. Or, il utilise habituellement la LXX. A titre d'exemple, la citation d'Isaïe 7,14 « Voici que l'*alma* (*alma*, en hébreu = jeune femme mariée ou jeune fille) concevra... » devient : « Voici que la *parthenos* (= jeune fille nubile mais non mariée) concevra... » En d'autres termes, Matthieu utilise un mot grec plus restrictif que le mot hébreu. Il faut en tenir compte dans l'exégèse.

Certains Pères de l'Église utilisaient la liste courte, d'autres la liste longue. Citons le cas de saint Jérôme (4^e siècle) qui va traduire toute la Bible en latin (Vulgate). Il utilise le texte **grec** du NT, mais le texte **hébreu** de l'AT, et non la LXX ! Dans son souci d'exactitude, il allait même interroger des rabbins pour être sûr de bien comprendre le texte hébraïque. (Voir Tableau comparatif page 26)

Canon palestinien (Jamnia- vers 90)

Le canon de la Bible hébraïque a été fixé au 1^{er} siècle et est conservé par les communautés juives contemporaines. Le canon est divisé en trois parties : La Loi (Torah), les Prophètes (Neviim) et les Écrits (Ketouvim). Les églises protestantes ont adopté le même canon.

Canon Alexandrin (LXX)

Le canon de la Bible grecque comprend la Bible hébraïque traduite en grec, plus un certain nombre de livres écrits substantiellement en grec. Presque tous ces ajouts ont été retenus dans la tradition catholique (livres deutérocanoniques) sauf quelques-uns (appelés apocryphes). L'ordre et la division sont différents du canon palestinien. On pourra référer à une Bible spécialisée pour ces détails. Pour notre propos, nous faisons plutôt ressortir les différences.

²⁹ Canon du Nouveau Testament

Le canon du Nouveau Testament est venu assez tardivement. Au point de départ, pour les premiers chrétiens, il n'y avait même pas de Nouveau Testament, pas plus que d'Ancien Testament, d'ailleurs. Juifs et chrétiens ne parlaient que des *Écritures*. Le terme « Nouveau Testament » vient de Tertullien (200).³⁰

La nécessité d'élaborer le canon du Nouveau Testament va naître de disputes entre juifs et chrétiens. Pour justifier certains points de vue, les chrétiens avaient besoin de référer à des textes qui leur étaient propres. Le corpus chrétien fut constitué tout d'abord des lettres de saint Paul dont la première lettre date de l'an 51 (1 Thessaloniens). Puis, de 20 à 40 ans plus tard, s'ajoutèrent les quatre évangiles.

²⁹ Livres appelés « deutérocanoniques » dans la tradition catholique et « apocryphes » dans la tradition protestante.

³⁰ Cette terminologie d'Ancien et de Nouveau n'est pas très heureuse. Pour bien des gens, le mot « ancien » a connotation de « dépassé » alors que « nouveau » fait plus moderne et supplante ce qui est ancien !

CANON PALESTININ (Canon court) textes en hébreu <u>LA Loi (TORAH) :</u>	CANON ALEXANDRIN (Canon long) Canon palestinien + des textes en grec LXX - SEPTANTE <u>LA Loi (TORAH) :</u>	BIBLE CATHOLIQUE (Canon long) Canon alexandrin LXX- Septante Moins les apocryphes <u>LA Loi (TORAH) :</u>	BIBLE PROTESTANTE (Canon court) Canon palestinien textes en hébreu <u>LA Loi (TORAH) :</u>
Genèse Exode Lévitique Nombres Deutéronome <u>LES PROPHÈTES (NEVIIM)</u> Josué Juges Samuel (I-II) Rois (I-II) Isaïe Jérémie Ézéchiel <u>les douze prophètes</u> (Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie).	Genèse Exode Lévitique Nombres Deutéronome <u>LES PROPHÈTES (NEVIIM)</u> Josué Juges Samuel (I-II) Rois (I-II) Isaïe Jérémie Ézéchiel <u>les douze prophètes</u> (Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie).	Genèse Exode Lévitique Nombres Deutéronome <u>LES PROPHÈTES (NEVIIM)</u> Josué Juges Samuel (I-II) Rois (I-II) Isaïe Jérémie Ézéchiel <u>les douze prophètes</u> (Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie).	Genèse Exode Lévitique Nombres Deutéronome <u>LES PROPHÈTES (NEVIIM)</u> Josué Juges Samuel (I-II) Rois (I-II) Isaïe Jérémie Ézéchiel <u>les douze prophètes</u> (Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie).
<u>LES ÉCRITS (KETOUVIM)</u> Psaumes Job Proverbes Ruth Cantique des Cantiques Qohélet Lamentations Esther Daniel Esdras Néhémie Chroniques (I-II)	<u>LES ÉCRITS (KETOUVIM)</u> Psaumes Job Proverbes Ruth Cantique des Cantiques Qohélet Lamentations Esther Daniel Esdras Néhémie Chroniques (I-II)	<u>LES ÉCRITS (KETOUVIM)</u> Psaumes Job Proverbes Ruth Cantique des Cantiques Qohélet Lamentations Esther Daniel Esdras Néhémie Chroniques (I-II)	<u>LES ÉCRITS (KETOUVIM)</u> Psaumes Job Proverbes Ruth Cantique des Cantiques Qohélet Lamentations Esther Daniel Esdras Néhémie Chroniques (I-II)

AJOUTS

*Quelques fragments
d'Esther*

Judith

Tobie

Maccabées I – II

Maccabées III – IV

Odes de Salomon

Livre de la Sagesse

Siracide

Baruch 1-5

AJOUTS

*Quelques fragments
d'Esther*

Judith

Tobie

Maccabées I – II

- Maccabées III – IV

- Odes de Salomon

Livre de la Sagesse

Siracide

Baruch 1-5

<i>Baruch 6 (Lettre de Jérémie)</i>	<i>Baruch 6 (Lettre de Jérémie)</i>
<i>Daniel 3, 24-90</i>	<i>Daniel 3, 24-90</i>
<i>Daniel 13 (Suzanne)</i>	<i>Daniel 13 (Suzanne)</i>
<i>Daniel 14 (Bel et le Dragon)</i>	<i>Daniel 14 (Bel et le Dragon)</i>

Petit à petit, d'autres écrits provenant des apôtres et de sources non identifiées apparurent ici et là.³¹ Ces écrits proliférèrent jusqu'au 10^e siècle. On jugea prudent de procéder à un tri. Avec raison, on accorda plus de crédit aux témoins directs qu'aux témoins secondaires. On rechercha moins l'aspect littéraire que l'apostolicité du texte.³²

Parfois il n'était pas facile de vérifier l'authenticité apostolique de certains textes. A la différence d'aujourd'hui, personne ne réclamait la propriété intellectuelle de ses écrits; au contraire, on prit l'habitude de signer sous un nom d'emprunt, un apôtre autant que possible. C'est ainsi qu'on possède un bon nombre de pseudo-évangiles : de Jacques, de Pierre, de Thomas, de Nicodème, de Marie-Madeleine, sans compter les Actes de Jean, de Pierre, de Paul, d'André, de Thomas, ainsi qu'une Apocalypse de Pierre et une autre de Paul.

Un deuxième critère s'ajouta au premier: on reconnut plus de valeur à un texte ancien qu'à un texte récent. Un autre facteur, au moins, va jouer également dans l'élaboration du canon du NT: l'orthodoxie. Puisque plusieurs de ces écrits tenaient plus de la légende et de la fabulation, on les mit de côté, d'où le mot « apocryphe ».

Marcion (144) incita à établir un canon du NT. Ce penseur qui vivait à Rome, rejetait tout l'AT et n'admettait que l'évangile de Luc et les lettres de Paul. La réaction à cette liste, extrêmement réduite, ne tarda pas. Saint Irénée appliqua le titre d'« Écritures » aux écrits chrétiens, au même titre que ceux de l'AT. Les églises locales commencèrent à dresser leur propre liste. Une des listes les plus connues est le Canon de Muratori, établi à Rome entre 165 et 185.

Malgré tout, un flou, sans unanimité, existait dans ces canons. Clément d'Alexandrie incluait la « Lettre de Barnabée », Irénée de Lyon acceptait le « Pasteur d'Hermas » tandis que le Canon de Muratori mentionnait « l'Apocalypse de Pierre ». Vers la fin du 4^e siècle, on promulgua une liste de 27 livres dans le canon du NT. Beaucoup plus tard, le Concile de Trente (1546) fixa définitivement le

³¹ C'est peut-être une raison pour laquelle saint Paul authentifie parfois ses lettres. « La salutation est de ma main, à moi, Paul » (1 Co 16,21). « Voyez quels gros caractères ma main trace à votre intention » (Ga 6,11). « Ce salut est de ma main, à moi, Paul. » (2 Th 3,17).

³² A ce sujet, la réaction de saint Augustin aux textes chrétiens est assez révélatrice. « *Cela me fit décider d'appliquer mon esprit aux saintes Écritures, et de voir ce qu'elle étaient. Et voici ce que je vois : une réalité qui ne se révèle pas aux superbes et ne se dévoile pas aux enfants mais qui, humble à l'entrée, paraît, après l'entrée, sublime et enveloppée de mystères. Et moi, je n'étais pas en état de pénétrer en elle, ou d'incliner la nuque pour progresser avec elle. Car, ce que j'endis maintenant, je ne l'ai pas senti alors, quand je me suis appliqué à ces Écritures, mais elles m'ont paru indignes d'entrer en comparaison avec la dignité cicéronienne. C'est que mon enflure refusait leur modestie, et la pointe de mon esprit n'en pénétrait pas l'intérieur. Pourtant, elles étaient faites pour grandir avec les petits; mais moi, dédaigneusement, je refusais d'être petit, et, gonflé de morgue, je me voyais grand.* » (Saint Augustin, Confessions III, IV, v. 9)

canon du NT pour contrer Luther qui accordait une valeur mitigée à quatre écrits: lettre aux Hébreux, Jacques, Jude et Apocalypse. Du même souffle, Luther retenait le canon court de l'AT, constitué uniquement de livres écrits en hébreu.

Canon du NT (27 livres) :

Évangiles	Matthieu, Marc, Luc et Jean
	Actes des apôtres
Lettres de Paul (Classées par ordre de longueur)	Romains, Corinthiens I-II, Galates, Éphésiens, Philippiens, Colossiens, Thessaloniciens I-II, Timothée I-II, Tite, Philémon
	Lettre aux Hébreux
Épîtres catholiques	Jacques, Pierre I-II, Jean I-II-III, Jude
	Apocalypse

Une liste et son classement

Par delà la liste, il y a aussi le classement qui varie d'une Bible à l'autre. Voici un bref tableau des deux canons (AT et NT)

BIBLES	P R E M I E R LIVRE	DERNIER DE L'AT	DERNIER DU NT
Bible hébraïque	Genèse	Les Chroniques	X
Septante (LXX)	Genèse	Daniel 14 (Bel et le Dragon)	X
Bible de Luther	Genèse	Daniel 14 (Bel et le Dragon)	Apocalypse
Bible de Jérusalem	Genèse	Malachie	Apocalypse

On notera que les bibles protestantes ont adopté le canon de la LXX et terminent l'AT avec Daniel 14, alors que les bibles « catholiques » terminent la liste de l'AT avec le prophète Malachie. La raison est connue: c'est pour faire un lien avec le NT. Le dernier verset de Malachie 3,23 se lit : « Voici que je vais vous envoyer Élie le prophète... ». La page suivante s'ouvre sur « La généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham » (Mt 1,1).

Conclusion

Le Canon des Écritures a établi une liste de livres jugés plus importants parmi le grand nombre de textes produits par le judaïsme et le christianisme. Il n'élimine pas les autres. On ignore les véritables critères de sélection du canon palestinien autant qu'alexandrin. L'Église a accepté le canon alexandrin puis elle a constitué le canon du NT. Les deux principaux critères de sélection furent l'ancienneté et l'apostolicité des écrits. De nos jours, ces textes tenus « cachés » et que l'on appelle « apocryphes » sont largement accessibles au public. Les peintres, musiciens et cinéastes continuent d'y puiser leur inspiration. Aujourd'hui, l'informatique ouvre un nouveau champ d'investigation dans ces écrits secondaires. Grâce à divers recoupements, on peut apporter des nuances. Même derrière une fable se cache parfois un bout de vérité! ☐

Voir page 39, les traductions françaises de la bible ☛

Les écrits apocryphes chrétiens

Pierre Létourneau

□ *Pierre Létourneau est professeur d'exégèse du Nouveau Testament à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal. Il a fait ses études à l'Université Laval de Québec et à l'Institut biblique pontifical de Rome. Ses principaux travaux portent sur l'Évangile de Jean et sur les textes gnostiques de Nag Hammadi.*

Lorsque, à l'approche de Noël, on prépare la crèche avec les allures d'une grotte et qu'on y place un bœuf et un âne près de la mangeoire, ou quand on évoque le nom des parents de la vierge Marie, Joachim et Anne, c'est au *Protévangile de Jacques* et à l'*Évangile du Pseudo-Matthieu* que nous puisons, deux évangiles dits «apocryphes». Dans la *Dormition de Marie*, un autre texte apocryphe, on trouve le récit du Christ glorieux venant avec ses anges pour prendre l'âme de Marie et l'emporter auprès de Dieu, tandis que son corps immaculé est transféré directement au paradis. Ces quelques éléments témoignent du fait que les textes apocryphes n'ont pas tous été écrits par des hérétiques et ne contiennent pas que des doctrines contraires à la foi, comme certains l'ont déjà cru.



Rappelons qu'aux I^{er} et II^e siècles de l'ère chrétienne, aucun texte chrétien, pas même l'*Évangile de Matthieu* ou celui de Marc, n'a été écrit avec la prétention d'être lu comme Écriture canonique dans l'Église. Qu'il s'agisse d'une lettre de Paul ou d'un évangile, les auteurs chrétiens s'adressaient à leurs propres communautés et voulaient répondre à des besoins pressants, l'un voulant apporter une solution pratique à un problème de morale chrétienne ou à une question d'organisation ecclésiale, un autre s'attachant plutôt à fixer la précieuse tradition sur la vie et le message de Jésus avant qu'elle ne se perde. L'expansion rapide du christianisme et la multiplication des communautés ecclésiales se sont accompagnées d'une intense activité littéraire, de telle sorte qu'au début du IV^e siècle, c'est par dizaines qu'on pouvait compter les évangiles, actes, épîtres et apocalypses en circulation. C'est pourquoi, avant même de dresser un aperçu de cette imposante littérature, il importe de comprendre comment et pour quelles raisons n'ont finalement été retenus que 27 écrits

dans le canon du Nouveau Testament, faisant alors de tous les autres des «apocryphes».

La formation d'un canon de l'Écriture

Au sens propre, le terme grec *canon* désigne une règle servant à tirer une ligne droite ou à mesurer une longueur standard. Au sens figuré, le mot pouvait évoquer un modèle, une norme ou un paradigme, d'où son utilisation dans le christianisme primitif pour désigner un ensemble de lois ou de vérités servant de norme pour la foi et la vie chrétiennes. Dès le II^e siècle, Irénée, évêque de Lyon, parlera ainsi du «canon» ou de la «règle de foi», ou encore du «canon de la vérité», une sorte de liste des énoncés de foi servant à mesurer ou à évaluer tout écart par rapport à la doctrine commune. Ce n'est qu'à partir du IV^e siècle que le terme finit par désigner la liste des livres reconnus officiellement par l'Église comme Écriture normative pour l'ensemble des croyants.

Bien entendu, l'effort de discernement face à cette littérature chrétienne fort disparate avait commencé bien avant la fixation d'une liste définitive. Il faut dire qu'à l'origine, la foi des premières communautés chrétiennes ne reposait pas sur l'autorité des Écritures juives (la Bible des premiers chrétiens), mais trouvait son fondement en la personne de Jésus le Christ, dans sa parole, son enseignement et ses gestes, transmis oralement par les apô-tres. Après le départ des premiers témoins, on commença à consigner par écrit cette tradition vivante, et dès le milieu du II^e siècle, certains écrits sont déjà reconnus comme Écriture, au sens où des communautés reconnaissent la doctrine et les enseignements qui façonnent leur identité et règlent leur vie. Mais c'est encore l'époque de la diversité. On a depuis longtemps abandonné l'idée d'un christianisme primitif unifié derrière la personne et la prédication de Pierre, et ras-semblé dans la Grande Église universelle et unanime. Cette notion provient de l'arsenal forgé par les Pères de l'Église dans leur combat contre des doctrines divergentes et jugées menaçantes pour la foi de leurs communautés.

C'est d'ailleurs par un anachronisme fort douteux qu'on juge les groupes et les doctrines du II^e et du III^e siècle avec les catégories de l'orthodoxie et de l'hérésie. Il est maintenant généralement reconnu que le christianisme est né dans la diversité des prédications apostoliques et des traditions locales, et qu'il a fallu quelques siècles pour que cette cohabitation, parfois paisible parfois tendue, entre les diverses formes de christia-nisme s'estompe devant la force de la tradition romaine et pétriniennne, un processus qui fut grandement accéléré par la conversion d'un empereur romain et la promotion du christianisme à titre d'unique religion d'État. Mais avant cette époque d'unification façonnée par les premiers conciles œcuméniques, les judéo-chrétiens

de Jérusalem, les valentiniens d'Égypte, les partisans d'une christologie adoptianiste, ou encore les croyants d'Édesse mettant en pratique une morale encratite excluant même le mariage, étaient tous membres à part entière de l'Église. À certains endroits, comme à Édesse ou à Alexandrie, ces traditions qui furent plus tard jugées hérétiques ont même été les premières formes attestées de christianisme.

Évidemment, devant le grand nombre d'évangiles et d'actes d'apôtres en circulation, les évêques du II^e et du III^e siècle ne restèrent pas indifférents. Tout n'était pas jugé bon à lire, édifiant pour la foi ou utile à la vie chrétienne. En bons pasteurs, ils se devaient de guider leurs fidèles dans la foi et de les protéger des écrits et des doctrines qui pouvaient semer le doute et la division. Il revient encore à Irénée de Lyon d'être l'un des premiers à s'attaquer vivement aux doctrines déviantes et à fournir à ses communautés une liste des Écritures authentiques : les évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean, les *Actes des apôtres*, 13 lettres de Paul, la *Première épître de Pierre*, la *Première* et la *Deuxième épître de Jean*, l'*Apocalypse de Jean* et même le *Pasteur d'Herma*s. Son critère de discernement était «la règle de la foi», c'est-à-dire le contenu précis de la foi qu'il professe : un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, un seul Christ, Jésus, Fils de Dieu, incarné pour notre salut, etc. En d'autres termes, il y a déjà une tradition à côté de l'Écriture, une norme extérieure et objective assurant le discernement entre les écrits normatifs pour la foi et les autres.

Le chemin vers la reconnaissance finale des 27 livres canoniques du Nouveau Testament passera par de telles listes locales qui divergent quelque peu dans le détail, expriment des doutes sur l'un ou l'autre livre, mais s'accordent néanmoins sur les quatre évangiles, la plupart des lettres de Paul, la

première de Pierre et les deux premières de Jean. La première mention de la liste exacte du Nouveau Testament apparaît en l'an 367 dans la 39^e Lettre festive d'Athanase, l'évêque d'Alexandrie. Mais ce ne sera pas avant 1546, lors du Concile de Trente et de la Contre-Réforme, que l'Église catholique prendra officiellement position sur la liste exacte des 27 livres canoniques du Nouveau Testament.

Il est intéressant de noter que chez Origène (III^e s.), puis chez Eusèbe de Césarée (IV^e s.) apparaît une répartition des écrits chrétiens en trois catégories, selon que certains livres sont généralement reconnus comme inspirés (*homologoumena*) et sont proposés pour la lecture publique dans les assemblées (Écriture inspirée et normative), que d'autres voient leur authenticité remise en question dans certaines Églises (*antilegomena*), et que d'autres enfin sont explicitement rejetés (*pseudê, notha*), parce qu'ils sont reconnus comme inauthentiques ou qu'ils contiennent des doctrines jugées contraires à la foi commune. Certains livres jugés non authentiques - c'est-à-dire faussement attribués à des apôtres - mais ne contenant pas d'erreurs doctrinales, comme la *Didachê* ou le *Pasteur d'Herma*s, pouvaient cependant, ici et là, être encouragés pour la lecture privée et l'éducation personnelle.

De telles distinctions supposent évidemment l'application de critères permettant d'évaluer l'authenticité d'une œuvre. Pour être finalement inclus dans le canon des Écritures, un écrit devait être ancien, apostolique, catholique et orthodoxe. L'ancienneté de l'œuvre assurait qu'elle pouvait provenir d'un apôtre, chose impossible pour les œuvres récentes. Mais il n'était pas toujours aisé de se prononcer sur l'origine apostolique d'un ouvrage. C'est ce qui explique, par exemple, la reconnaissance tardive de la *Deuxième*

épître de Pierre et de l'*Apocalypse de Jean*, ou le fait que l'*Évangile de Pierre* fut accepté par certains et rejeté par d'autres. La catholicité, ou l'usage d'un livre par une majorité d'Églises, a exercé une forte influence sur le processus canonique : un texte canonique est en définitive un livre lu depuis longtemps comme Écriture dans l'ensemble de l'Église; d'où la formule latine "*quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*" s'appliquant aux livres reçus *partout, toujours, par tous*. Évidemment, un écrit ne pouvait être inspiré et lu comme Écriture que s'il était «orthodoxe», s'il ne déviait pas de la règle de foi ou du credo de l'Église. Ces quelques critères, considérés dans la perspective d'une lente construction de l'identité chrétienne étalée sur quatre siècles, permettent de mieux comprendre et d'apprécier à leur juste valeur les écrits dits apocryphes.

La littérature apocryphe

Qu'est-ce qu'un écrit apocryphe ?

Les écrits du christianisme primitif qui ne font pas partie du canon des Écritures ne sont pas tous pour autant des apocryphes. De fait, ni les *Apologies* de Justin Martyr, ni l'*Adversus Haereses* d'Irénée de Lyon, et encore moins le *Commentaire sur l'évangile de Jean* d'Origène ne sont considérés comme des apocryphes chrétiens. Il en va de même de certains écrits qui ont pu jadis prétendre au statut canonique dans certaines Églises, mais qu'il est désormais convenu de ranger parmi les écrits des *Pères apostoliques*, tels la *Didachê*, les deux *Lettres de Clément*, le *Pasteur d'Herma*s ou l'*Épître de Barnabé*. Par ailleurs, si les apocryphes sont tous des écrits exclus du canon, ils ne sont pas tous pour autant des documents hérétiques. Un évangile du III^e siècle devenait apocryphe du simple fait de sa date tardive et de l'impossibilité qu'il ait été composé par un apôtre ou un compagnon d'apôtre, même si sa doctrine était irréprochable.

De façon générale, on peut définir la littérature apocryphe chrétienne comme l'ensemble très diversifié des écrits du christianisme primitif - grosso modo des quatre ou cinq premiers siècles - qui entretiennent un certain rapport avec le Nouveau Testament, soit par leur titre ou leur genre (évangile, épître apostolique, actes, apocalypse), soit par leur contenu (récits sur Jésus, sur Marie ou sur l'un des apôtres), et qui n'ont pu être composés par un apôtre en raison d'une date tardive ou d'une doctrine contraire à la tradition reçue.

L'usage de qualifier ces écrits d'apocryphes est relativement tardif, les plus anciennes listes de livres canoniques préférant parler d'écrits «extra-canoniques», «controversés», ou simplement «non lus dans l'Église». Signifiant littéralement «caché, secret», le terme grec *apokruphos* fut d'abord appliqué à la littérature apocalyptique juive et chrétienne parce qu'y étaient dévoilées les réalités secrètes ou cachées des fins dernières. Il servit également à qualifier certains écrits ésotériques issus de mouvements gnostiques chrétiens, qui se targuaient de posséder une connaissance supérieure (gnose) et secrète, transmise dans cette littérature hautement estimée et réservée aux seuls initiés. Aux yeux de leurs auteurs et de leurs destinataires, ces textes contenaient la vérité profonde du christianisme transmise dans une tradition secrète confiée à certains apôtres par le Christ. On comprend dès lors que sous la plume des pourfendeurs de fausses doctrines comme Irénée de Lyon ou Tertullien, la désignation d'une œuvre comme apocryphe avait quelque chose de péjoratif, avec la nuance de fausseté ou d'imposture.

L'usage contemporain s'est toutefois affranchi de cette nuance, de sorte que dans la tradition catholique, le terme apocryphe n'est ni plus ni moins qu'un synonyme de «extra-canonique». À ne pas confondre

avec son emploi dans la tradition protestante pour désigner les livres de l'Ancien Testament grec (Septante) qui n'ont pas été retenus dans la Bible juive (les "deutéro-canoniques" dans la Bible catholique).

Le fait que bon nombre de ces œuvres aient été écrites au III^e ou au IV^e siècle, donc une fois la formation du canon néotestamentaire bien amorcée, soulève l'épineuse question des motifs de leur composition. Il est évident que pour certains d'entre eux, notamment les plus anciens, on poursuivait un objectif similaire à celui des auteurs canoniques, à savoir la fixation par écrit des traditions sur Jésus dans le but d'assurer la proclamation du message chrétien et de lui fournir une sorte de norme. Il faut dire que certaines communautés possédaient des traditions parallèles contenant des paroles et gestes de Jésus inconnus des récits canoniques et qu'il fallait aussi les préserver. C'est le cas notamment des paroles transmises dans l'*Évangile de Thomas*.

Le plus souvent, on a cependant voulu compléter les textes canoniques et remplir les nombreux blancs laissés dans les récits sur Jésus et les apôtres. Ce motif explique sans doute la composition de nombreux évangiles portant sur l'enfance de Jésus ou sur les événements allant de la passion à son ascension.

L'enseignement et la diffusion de doctrines déviantes ou opposées à la doctrine des écrits canoniques ont certainement constitué une autre motivation importante pour plusieurs auteurs. Dans les communautés gnostiques en particulier, là où se faisait moins sentir le contrôle épiscopal et où la recherche de la connaissance avait presque le statut de vertu cardinale, les traditions sont demeurées très vivantes et n'ont pas subi aussi fortement le contrecoup d'une certaine clôture du canon des Écritures. La rédaction

d'évangiles et de dialogues du Ressuscité n'a jamais cessé, dans ces milieux, d'être un moyen efficace d'élaboration et de diffusion de la doctrine.

Classification des écrits apocryphes chrétiens

À l'époque où les textes apocryphes étaient étudiés et lus en fonction de leur rapport au Nouveau Testament, et non pour eux-mêmes, on avait l'habitude de les répartir entre les quatre principaux genres littéraires du Nouveau Testament, à savoir les évangiles, les actes d'apôtres, les lettres apostoliques (pseudépigraphes) et les apocalypses. La découverte de nombreux textes gnostiques primitifs dans le désert égyptien près de Nag Hammadi en 1945 a contribué à faire éclater cette classification trop simpliste. Des textes qui portent le nom d'évangile n'ont rien de commun avec le genre connu dans le Nouveau Testament, des textes désignés comme actes d'apôtres s'apparentent plus par leur forme aux évangiles canoniques qu'au livre des *Actes des apôtres*. D'autres écrits ont pour cadre une lettre d'un apôtre, mais se transforment rapidement en pseudo-évangile ou en récit apocalyptique. D'autres enfin, qui portent le nom d'apocryphon, de dialogue ou d'épître, prennent pour cadre une apparition du Ressuscité et se présentent comme des dialogues de révélation entre les disciples et le Christ glorieux. Malgré tout, il sera plus facile de reprendre ici le cadre traditionnel de présentation, quitte à signaler ici et là la résistance de certaines œuvres à se plier à l'un ou l'autre des genres canoniques.

Les évangiles apocryphes

Si l'on se fie au prologue de l'*Évangile de Luc* (Lc 1,1,-4), c'était déjà une pratique courante à cette époque de mettre par écrit le récit des événements de la vie de Jésus. Or cette pratique s'est perpétuée bien au-

delà du 1^{er} siècle et a légué à la postérité un grand nombre d'écrits portant le nom d'évangile, mais dont le genre et le contenu ne s'apparentent pas toujours aux évangiles canoniques. Il faut savoir que les compositions originales de Matthieu, Luc ou Jean ne s'appelaient pas «évangile», que ce titre ne leur fut appliqué qu'au 1^{er} siècle, et qu'il désignait alors moins le genre littéraire de ces œuvres que le contenu de la «bonne nouvelle» du salut offert par Jésus Christ. C'est pourquoi des écrits de formes diverses, mais qui ont en commun un lien avec la parole de Jésus et les événements du salut, se retrouvent aujourd'hui derrière cette désignation : des recueils de paroles de Jésus (*Évangile de Thomas*, *Évangile de Philippe*), des récits de son ministère, relatant les miracles, les enseignements et la Passion de Jésus (les évangiles canoniques), de véritables traités théologiques (*Évangile de vérité*).

Plusieurs d'entre eux n'ont malheureusement survécu que par quelques fragments ou par de brèves citations dans les écrits des Pères apostoliques. Dans cette catégorie se retrouvent, entre autres, l'*Évangile des nazaréens*, l'*Évangile des ébionites*, l'*Évangile des hébreux*, qui sont des écrits judéo-chrétiens affichant un christianisme encore très attaché à la loi et aux pratiques juives. On connaît aussi la *Prédication de Pierre* (*Kerygma Petri*), la *Doctrine de Pierre*, l'*Évangile (grec) des Égyptiens*, et l'*Évangile d'Ève*.

Digne de mention est l'*Évangile secret de Marc*, connu par deux brèves citations dans une lettre de Clément d'Alexandrie, d'après qui Marc aurait publié deux versions de son évangile, l'une à Rome (l'évangile canonique), destinée à nourrir la foi des catéchumènes, l'autre à Alexandrie, dans laquelle il a ajouté des actes et des paroles de caractère secret destinés à ceux qui ont une connaissance supérieure des mystères.

L'un de ces ajouts raconterait comment, après avoir été ressuscité par Jésus, un jeune homme de Béthanie se serait rendu de nuit, presque nu, auprès de Jésus pour être initié dans «le mystère du Royaume de Dieu». Bien peu de spécialistes aujourd'hui accordent quelque crédit à cette histoire plus que douteuse, d'autant plus que cette prétendue lettre de Clément n'est connue que par un texte écrit à la main sur une page inutilisée d'un livre imprimé du XVII^e siècle, retrouvé dans la bibliothèque du monastère de Saint-Sabas dans le désert de Judas.

Évangiles de l'enfance

D'autres évangiles nous sont parvenus dans un bien meilleur état. On constate que la plupart d'entre eux n'ont pas reproduit le modèle canonique prenant pour cadre le ministère palestinien de Jésus, mais se sont plutôt attachés à certains moments significatifs de sa vie. On regroupe ainsi sous l'appellation d'*évangiles de l'enfance* les textes qui abordent la vie de Marie et de Joseph, la conception virginale, puis la naissance et l'enfance de Jésus. Les plus anciens sont le *Protévangile de Jacques* (II^e s.) et l'*Évangile de l'enfance selon Thomas* (IV^es.), aussi connu sous le titre d'*Histoire de l'enfance de Jésus*. Ces récits légendaires décrivent l'enfance de Marie et la naissance miraculeuse de Jésus, puis racontent les nombreux miracles opérés par l'enfant Jésus jusqu'à l'âge de 12 ans. Ces légendes ne sont d'ailleurs souvent qu'un simple prétexte pour affirmer et souligner la virginité perpétuelle de Marie et la divinité de Jésus. Plus tardifs, et souvent dépendants des textes plus anciens, sont l'*Évangile de l'enfance du Pseudo-Matthieu* (VI^e s.), la *Dormition de Marie du Pseudo-Jean* (VI^es.), l'*Évangile arabe de l'enfance* (postérieur au Pseudo-Matthieu), et le *Livre de la nativité de Marie*. Tous ces récits foisonnent de détails qui se voulaient édifiants pour la piété populaire.

La tradition des paroles de Jésus

Les spécialistes du Nouveau Testament ont longtemps supposé que Matthieu et Luc s'étaient servi d'un recueil écrit de paroles de Jésus (appelé source Q) pour composer leur évangile respectif, mais l'existence de tels recueils n'avait pu être démontré. Or un tel recueil de paroles faisait justement partie des textes découverts à Nag Hammadi en 1945 sous le nom d'*Évangile de Thomas*. Le document enfile l'une après l'autre 114 paroles plus ou moins brèves prononcées par Jésus et introduites par la simple formule «Jésus a dit». Environ la moitié de ces paroles étaient déjà connues sous une forme ou l'autre dans la tradition canonique, l'autre moitié étant inédite. Même si l'assemblage des paroles semble dater de la première moitié du II^e siècle, ce qui d'ailleurs n'est pas très éloigné de la rédaction de l'*Évangile de Jean*, plusieurs de ces paroles individuelles peuvent être aussi anciennes que celles des évangiles canoniques, de telle sorte que l'*Évangile de Thomas* est devenu une source incontournable dans toutes les recherches modernes sur le Jésus de l'histoire.

Il faut souligner que l'*Évangile de Thomas* ne contient pas de paroles sur la fin des temps, n'attend pas le retour d'un Fils de l'homme glorieux et n'accorde pas d'importance à l'événement de la mort et de la résurrection de Jésus. Il affiche plutôt une théologie centrée sur la parole de révélation et sur l'importance de bien comprendre cette révélation pour être sauvé. Voici les premiers mots de cet évangile :

Voici les paroles secrètes que Jésus le Vivant a dites et que Didyme Jude Thomas a écrites.

Et il a dit: «Celui qui trouvera l'interprétation de ces paroles ne goûtera pas la mort.»

Évidemment, on aura compris que le document s'inscrit dans une tradition ésotérique, frisant parfois le gnosticisme, qui prétend à une compréhension supérieure du message de Jésus.

Les textes de Nag Hammadi recelaient aussi un *Évangile de Philippe*, composé lui aussi de nombreuses paroles du Sauveur, mais dont la forme beaucoup plus développée trahit une élaboration théologique tardive. De fait, ce texte du III^e siècle constitue à toutes fins utiles un traité doctrinal de théologie valentinienne.

Il convient de placer ici les nombreux textes de Nag Hammadi qui ont fait connaître un nouveau genre littéraire élaboré par les chrétiens gnostiques, le «dialogue de révélation». La plupart d'entre eux prennent pour cadre une apparition du Ressuscité et rapportent le contenu de la révélation transmise à un ou plusieurs disciples à l'occasion du dialogue avec le Sauveur. Bien que ces dialogues aient pu ici et là conserver d'authentiques paroles de Jésus, ils ont surtout servi à transmettre la doctrine gnostique élaborée en marge de la tradition commune. On a évidemment profité du vide important laissé par la tradition canonique entre la résurrection et l'ascension de Jésus pour mettre sous l'autorité du Ressuscité les révélations les plus diverses qui n'étaient pas destinées à la masse des croyants. Ressortissent à ce genre littéraire le *Dialogue du Sauveur*, l'*Apocryphon de Jacques*, l'*Apocryphon de Jean*, la *Première apocalypse de Jacques*, la *Sagesse de Jésus Christ*, le *Livre de Thomas*, et sous certains aspects l'*Évangile selon Marie*, tous des textes composés entre la fin du II^e siècle et le milieu du IV^e siècle. On peut également ranger dans cette catégorie le texte non gnostique de l'*Épître des apôtres (Epistula apostolorum)*, qui, malgré son nom, constitue un véritable dialogue du Ressuscité avec ses disciples.

Évangiles de la Passion-Résurrection

Il y a enfin les évangiles qui s'intéressent de plus près à la mort et à la résurrection de Jésus. On pense spontanément à l'*Évangile de Pierre*, document judéo-chrétien du II^e siècle qui reprend le récit canonique à partir du procès jusqu'à l'apparition du Ressuscité, et dont le but semble de témoigner auprès des Juifs que le sort du Seigneur répondait aux prophéties et qu'il est bel et bien ressuscité. Le texte est surtout connu pour la scène originale décrivant la sortie du tombeau et la montée au ciel du Ressuscité. Certains de ces écrits s'intéressent aussi à la descente du Christ aux Enfers, tels l'*Évangile de Nicodème*, aussi connu sous le titre d'*Actes de Pilate*, et les *Questions de Barthélemy*.

Les actes apocryphes

La littérature apocryphe contient un certain nombre d'ouvrages qui relatent l'activité missionnaire des apôtres après la résurrection et l'ascension de Jésus. Ces Actes adoptent à peu près tous le même canevas : l'apôtre est mandaté pour aller prêcher la bonne nouvelle dans telle ou telle région éloignée, son voyage et sa prédication sont rythmées par de nombreux miracles et événements surnaturels, l'apôtre convertit de nombreux personnages importants, il finit sa vie comme martyr.

Ces récits se caractérisent par une abondance excessive de l'élément miraculeux et par une morale ascétique rigoureuse, qui rejette la sexualité, parfois même dans le mariage. L'apôtre est souvent aux prises avec les maris furieux de voir leur épouse convertie refuser toute promiscuité sexuelle, mais s'en tire toujours grâce à l'intervention divine, ce qui prouve, du reste, la vérité du message et l'enracinement de la morale ascétique dans la volonté divine. La plupart de ces Actes, à l'exception des *Actes de Paul*, affichent une vision docète du

Christ, dont l'existence terrestre n'était en fait qu'une apparence (en particulier les *Actes de Jean*). Il est donc naturel de voir les gnostiques, en particulier les Manichéens, s'intéresser de près à cette littérature, ce qui a grandement contribué au rejet par l'Église de ces écrits considérés comme l'œuvre d'hérétiques. Mais comme ces récits étaient édifiants pour la foi populaire, on a finalement opéré une distinction entre la doctrine hérétique et les récits de miracles, ces derniers étant simplement prélevés pour se retrouver dans d'autres écrits plus "orthodoxes", dans l'art, dans la liturgie et dans la piété. En plus des Actes déjà mentionnés, il faut signaler les *Actes d'André*, les *Actes de Pierre*, les *Actes de Philippe* et les *Actes de Thomas*, rédigés pour la plupart vers la fin du II^e ou au début du III^e siècle.

Les lettres pseudépigraphes

Le corpus des lettres apocryphes n'est pas très imposant. Les *Homélies Clémentines*, faussement attribuées à Clément de Rome mais écrites vers la fin du II^e siècle en milieu judéo-chrétien (*Ébionite*), font état de lettres que Pierre aurait envoyé à Jacques et dans lesquelles il mènerait une attaque en règle contre Paul.

De Paul, nous connaissons une *Lettre de Laodicée*, qui n'est autre chose qu'un pastiche de versets pauliniens et qui fut sans doute composée sous l'influence de Col 4,16. Cette lettre a connu une certaine fortune au IV^e siècle. La tradition a également conservé une troisième *Épître aux Corinthiens* insérée dans les *Actes de Paul*. Il s'agit vraisemblablement d'une composition du II^e siècle motivée par la mention d'une lettre apparemment perdue en 1 Cor 5,9.

Il faut enfin mentionner la correspondance entre Paul et le philosophe Sénèque, probable-ment composée au IV^e siècle, et qui a surtout été populaire durant le Moyen Âge.

Les visions apocalyptiques

Les questions relatives à la fin des temps, à la Parousie du Christ et au sort final réservé aux fidèles ont occupé une grande place dans la littérature chrétienne des premiers siècles. Les matériaux apocalyptiques contenus dans les évangiles synoptiques et dans l'*Apocalyp-se de Jean* montrent que les premières générations de chrétiens étaient surtout préoccupées par le retour imminent du Christ et la séquence des événements qui précéderaient la fin des temps. Mais avec le retard apparent de la Parousie, l'intérêt s'est progressivement déplacé vers l'Anti-Christ et ses manifestations dans l'histoire, vers l'Au-delà, vers le Ciel et ses récompenses, mais aussi vers l'Enfer et ses misères. Bref, l'Anti-Christ et la vie après la mort deviennent des thèmes majeurs de la littérature apocalyptique à partir du milieu du II^e siècle.

L'*Ascension d'Isaïe*, composée dans la seconde moitié du II^e siècle, raconte le martyre du prophète Isaïe de même que son ascension, qui fournit le cadre à une vision des sept ciels au cours de laquelle il contem-ple le Christ préexistant et entrevoit sa venue sur terre, sa crucifixion et son ascension.

L'*Apocalypse de Pierre*, qui a probablement vu le jour vers l'an 135 en Palestine, relate la révélation transmise à Pierre par le Ressuscité à propos de la fin des temps et du sort final des justes et des méchants. Écrite dans le con-texte de la révolte juive, la révélation répond au problème du discernement entre le vrai et le faux Messie.

L'*Apocalypse (grecque) de Paul*, qui prend pour cadre le ravissement de l'apôtre jusqu'au troisième ciel (2 Cor 12 ,1-4), s'intéresse au destin des âmes après la mort et décrit avec force détail la félicité des bienheureux, mais surtout les supplices qu'endurent les damnés. Datant de la fin du

II^e siècle, elle a manifestement inspiré la *Divine Comédie* de Dante.

On ne saurait présenter ici l'ensemble de cette littérature tant elle fut abondante. Qu'il suffise de mentionner que la collection de Nag Hammadi a permis de découvrir des apocalypses jusque là inédites, telles l'*Apocalypse d'Adam* et l'*Apocalypse (copte) de Paul*.

La lecture des apocryphes aujourd'hui

Pourquoi, enfin, peut-il être opportun de lire les apocryphes aujourd'hui? Ont-ils encore un quelconque intérêt? Disons d'abord qu'ils peuvent être lus aujourd'hui pour les mêmes raisons que jadis. Cette littérature ne contient pas que les ouvrages condamnés pour leur doctrine mensongère, mais aussi tous ces récits pieux et édifiants qu'il était permis - et parfois recommandé - de lire en privé à défaut de pouvoir le faire dans les assemblées liturgiques. Ces récits peuvent encore aujourd'hui nourrir la dévotion mariale et la spiritualité chrétienne.

L'intérêt des apocryphes réside également dans la vie parallèle qu'ils ont menée à l'intérieur de l'Église. Ils ont non seulement survécu dans les monastères, mais ont aussi alimenté les martyrologes et les fêtes du calendrier liturgique, sans compter la place importante que leur a

donnée l'art religieux, ici dans une fresque représentant Jésus remontant des Enfers, là dans un vitrail montrant Marie emportée par des anges. La liturgie catholique a même emprunté plusieurs membres de phrases au *Cinquième livre d'Esdras*, notamment dans le commun des Apôtres et des Martyrs pour le temps pascal. Des thèmes apocryphes font également leur apparition dans le chemin de croix ou les mystères du rosaire. Bref, on ne saurait vraiment comprendre la tradition chrétienne ou saisir le cœur de la piété populaire sans y discerner l'influence omniprésente, bien que souvent dissimulée, de la littérature apocryphe.

Il faut enfin souligner l'importance historique de cette littérature. Certes, elle ne saurait dans son ensemble constituer une source historiographique fiable pour les recherches sur le Jésus de l'histoire ou sur la vie des apôtres. Cependant, ces écrits ont une valeur inestimable pour l'histoire du christianisme, l'histoire de la tradition primitive et de la naissance d'une orthodoxie, l'histoire des communautés disparues et de leurs pratiques, etc. On ne se connaît vraiment soi-même qu'en comprenant ses origines, or ce sont les origines, la naissance et les premiers développements du christianisme que nous livrent tous ces écrits qui ne sont pas l'Écriture. □

Notice bibliographique

La plupart des textes apocryphes chrétiens sont rassemblés en traduction française dans François Bovon et Pierre Geoltrain, *Écrits apocryphes chrétiens, vol. 1*, (Bibliothèque de la Pléiade), Paris: Gallimard, 1997.

Les textes de Nag Hammadi sont publiés en volumes individuels aux Presses de l'Université Laval dans la collection Bibliothèque copte de Nag Hammadi.

CHOISIR DE VIVRE POUR SERVIR

Louis-Paul Lavallée, Visiteur

[...] Je me permets de vous proposer comme mot d'ordre pour l'année 2005-2006 : **CHOISIR DE VIVRE POUR SERVIR**. Je souhaite que ces quelques mots puissent donner un visage concret à ce que peut être notre engagement pour la mission lasallienne tout au long de cette année.

En fait, je ne crois pas que la première partie de ce thème **Choisir de vivre...** fasse problème. Mais **choisir de vivre pour servir** la mission lasallienne, cela ne va pas nécessairement de soi pour qui n'a pas déjà «frayé» avec la spiritualité et la pédagogie lasalliennes, car il s'agit non d'un geste automatique ou forcé mais d'un choix du cœur.

Choisir de vivre pour servir, cela n'est possible, pour nous lasalliens, lasalliennes, que dans la mission, car c'est elle qui crée un sentiment d'appartenance, un esprit de famille et n'a d'autre but que de rendre vivant le message du Christ éducateur aux jeunes «qui nous sont confiés par Dieu». C'est notre vocation essentielle en tant que chrétiens, chrétiennes et encore plus en tant que lasalliens, lasalliennes.

Choisir de vivre pour servir, c'est un appel qu'on ne peut réaliser une fois pour toutes comme un travail qu'on a enfin terminé. Non, **choisir de vivre pour servir** veut dire être toujours en route, devenir disciple du Christ plutôt que de se croire arrivé, apprendre toujours du nouveau, n'avoir jamais atteint le but.

Choisir de vivre pour servir, c'est opter pour l'amour comme ultime réalité qui donne sens à tout. L'amour devient le point de référence pour juger toutes les autres réalités.

Choisir de vivre pour servir doit se démontrer dans des circonstances concrètes de notre époque. C'est montrer clairement et radicalement ce à quoi nous avons voulu nous engager comme associés laïcs, prêtre et frères. Montrer par notre vie et nos actes qui est réellement Jésus éducateur; quelle mission il a proclamée et vécue; pour quelle cause il a travaillé et est mort, ce qu'il pensait de Dieu, du monde, de la société humaine, de la personne et de la création en général.

Choisir de vivre pour servir, cela se fait, me semble-t-il, dans le consentement à la vie, avec ses risques, ses beautés et ses douleurs, ses limites et ses passages vers l'inconnu. Cela se fait aussi par des rencontres comme celle d'aujourd'hui, dans des réunions d'équipes éducatives, dans des réunions communautaires là où on se parle en vérité dans l'attention à nos forces et nos faiblesses. Cela se fait également par des actions concrètes auprès des jeunes ou des groupes de jeunes de nos différents milieux.

Choisir de vivre pour servir, c'est choisir des projets qui viendront réveiller les fibres fondamentales de notre vocation d'éducateurs, d'éducatrices, d'évangélistes, d'évangélistes qui donneront vie à notre «ensemble et par association». [...]